ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE Les abonnements se paient d'avance

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en ches

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES 3° page)..... 1 fr. 25 2º page

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

ES ÉVÉNEMENTS

Vers la reprise des conversa-tions germano-alliées: La démarche allemande. - Quel accueil devons-nous lui réserver? La France a tout intérêt à faciliter la reprise des pour-parlers. — Négociations franco-allemandes ou germano-alliées? — Pour le contrôle franco-belge de l'économie rhénane-westphalienne. — Le problème du statut Rhénan.

Ainsi l'Allemagne s'engage dans la voie des négociations avec les Al-liés, spécialement avec la France et la Belgique. Les chargés d'affaires du Reich à

Paris et Bruxelles ont fait respectivement samedi une démarche auprès de M. Poincaré et de M. Jaspar.

Le Quai d'Orsay n'a pas encore fait connaître la substance de la note que M. de Hæsch lui a remise dès samedi soir. On a publié à Berlin une note officieuse qui doit en être la reproduction ou le résumé.

Cette note présente de plus l'avanlage de s'appliquer à la visite du chargé d'affaires allemand à Bruxelles aussi bien qu'à celle de M. de Hæsch à M. Poincaré.

D'après les renseignements publiés, le représentant du Reich aurait parlé presque exclusivement de la Ruhr et de la Rhénanie à Paris, tandis qu'à Bruxelles il aurait mis sur le tapis l'ensemble de la question des

La note de Berlin vise, en effet, l'ensemble des questions résultant de la situation politique ».

fondie de la question des réparations, de la Rhénanie et de la Ruhr.

Elle annonce l'intention de l'Allemagne de coopérer à l'œuvre des deux comités institués par la Commission des réparations, tout en émettant des doutes sur l'efficacité de cette œuvre telle qu'elle est actuellement délimitée.

Elle suggère en conséquence une extension des échanges de vues de gouvernement à gouvernement. Les arguments qu'elle tire de la situation créée par la conclusion des accords récents entre les industriels allemands et les autorités d'occupation sont adroitement disposés.

Tel est le programme de conversations que propose Berlin.

La démarche allemande confirme ce que nous faisions prévoir : le gouvernement du Reich précise ses dispositions conciliantes.

Mais voici que déjà certains s'écrient : « ce bloc entariné ne nous dit rien qui vaille » et s'empressent jeter la suspicion sur les vraies intentions du nouveau chancelier. Certes nous savons que la plus

stricte réserve, la plus grande prudence s'imposent, des qu'on prend contact avec les dirigeants de Berlin. Pourtant, en l'espèce, nous aurions tort de ne pas collaborer de tous nos efforts à la reprise de rapports avec Nous n'avons rien à perdre, mais

sans doute heaucoup à gagner. La situation n'est plus, en effet, la meme que lors de l'avenement du

Cabinet Stresemann. En arrivant au pouvoir M. Stresecann avait cru qu'il suffirait de déclarer terminée en principe la résistan-

passive pour obtenir des conce sions de notre part. En fait il contrecarraitre les inonstriels rhénans et M. I. C. U. M.

a cessation de la résistance était
proclame sous rébont

par le Presous Ebert.
En outre le Cabinet de Berlin pac-tisait avec les nationalistes de Ba-

Aujo Chui les industriels rhe nans conclu avec la M. I. C. o. des des discords qui sont en bonne voie des tion, La régie des chemins de le fedénans fonctionne régulièrement. abinet de Berlin se prête à l'apation de ces divers arrangements. tient un langage correct à notre gard. Il a calmé l'effervescence na-

un mot, le cabinet du Reich ble vraiment préoccupé surtout régler la crise financière en comosant avec les Alliés.

Notre devoir et notre intérêt nous engagent à reconnaître ce changement d'attitude par une réponse encourageante aux avances de M. Marx.

Certes M. Stresemann dirige encore les affaires étrangères dans le Cabinet Marx, et ne perd pas l'espoir de tirer parti de nouvelles négociations. Son journal, la Zeit, contient mê-

me à ce sujet des indications un peu

Faut-il s'en étonner? Faut-il s'en émouvoir? Il en est toujours ainsi quand on ouvre des négociations; on ne commence pas par se montrer prêt à tout. On commence dans l'intransigeance, on finit dans les conces-

« L'important pour nous, comme le remarquent justement les Débats, est que le geuvernement du Reich, renonçant à de mauvais procédés, veuille causer sérieusement. De notre côté, quoi qu'on ait dit, nous avons toujours été disposés à causer avec des ministres allemands de bonne volonté. Les premières conversations révéleront si nous sommes en présence d'interlocuteurs de bonne foi, ou d'hommes désireux de se déro-

Le programme allemand de conversations porte sur deux objets, bien distincts, qu'il a lui-même pris soin de distinguer et que nous devons nous, plus encore, ne pas lier.

Ces deux questions sont celles de l'exécution des traités et celle de la réorganisation des territoires occu-

Avant tout, nous ne devons pas permettre que les deu problèmes soient rendus dépendants l'un de

Habilement rédigée, elle expose que, la résistance passive avant « définitivement » pris fin, il n'existe plus d'obstacle à une discussion approfondie de la question des réparations de la confusion à la clarté qui a surgi ; ce serait substituer la confusion à la clarté qui a surgi ; ce serait revelle fruit de près d'une année de rudes efforts. Ce serait substituer la confusion à

Mais il est un autre écueil qu'il nous faut éviter.

La France n'a nullement qualité pour négocier séparément avec l'Allemagne sur l'ensemble de la question des réparations.

Sans refuser la conversation sur ce sujet avec un ambassadeur autorisé, elle ne peut qu'écouter et faire des suggestions, en tenant ses alliés au courant.

En d'autres termes, il faut préparer une conversation générale sur ce problème d'ensemble, qui intéresse tous les Alliés indistinctement.

Quant à la question de la Ruhr et du Rhin, la Belgique et la France ont pris une position particulière et elles peuvent négocier, et négocier directement, séparément avec Ber-

Il y a là matière à de nombreux arrangements avantageux pour toutes les parties en cause.

Aussi bien, après le 11 janvier et pendant toute « la guerre de la Ruhr », les Cabinets de Paris et de Bruxelles ont-ils toujours déclaré qu'ils seraient disposés à reprendre les négociations avec Berlin des que la résistance passive aurait cessé et que le Reich coopérerait à la restauration de la vie normale dans les territoires occupés.

Le moment prévu est arrivé. Dira-t-on que beaucoup d'événements se sont passés depuis le 11 janvier, qu'il y a des faits nouveaux, et que la coopération n'est plus saison?

Nous ne le pension directe des C'est l'es qui a provoqué la cespays o de la résistance passive et

comme la capitulation allemande. Nous resions persuadés que les rapports entre la France et la Belgique, d'une part, et l'Allemagne, de l'autre, s'amélioreront d'autant plus rapidement que le Reich coopérera plus largement à la réorganisation administrative et financière des territoires occupés.

C'est pourquoi il importe de rétablir, au plus tôt et en plein accord, le fonctionnement du travail dans l'état antérieur au 11 janvier, mais en maintenant le contrôle francobelge dans les conditions maintes fois indiquées par les dirigeants de Paris et de Bruxelles.

En un mot, il s'agit d'organiser, en plein accord avec l'Allemagne, le contrôle économique de la Ruhr-

Reste une dernière question à traiter, celle du statut rhénan. Là il s'agit d'innover presque complètement.

Pouvons-nous oublier que le mouvement séparatiste rhénan a provoqué, dans les sphères dirigeantes al-lemandes, l'inquiétude la plus vive et que c'est l'alarme d'une scission po-

litique qui détermina la capitulation? Il est dûment établi que ni le gouvernement français, ni le gouverne-ment belge ne prétendent forcer la volonté des Rhénans, et que tous deux laissent le population de deux laissent la population des ter-ritoires occupés entièrement libre de disposer de son sort.

Mais il est également prouvé par les faits que la Rhénanie a le besoin et le désir d'un statut propre.

Le moment est venu pour les Belges et pour nous de dire comment nous comprenons un statut nouveau, répondant aux intérêts légitimes de tous les Alliés et de l'Allemagne elle-

Sans doute, en précisant notre manière de voir sur cette question délicate, nous soulèverons l'irritation des Français qui nourrissent de plus vastes pensées et les appréhensions des étrangers qui suspectent nos intentions.

Cependant il importe avant tout de dissiper les malentendus et de déclarer franchement notre pensée. Nous ne prétendons, nous et les

Belges, à rien qui ne soit juste et raisonnable. Nous ne voulons ni « exterminer », ni ruiner, ni démembrer l'Al-

lemagne. La France et la Belgique ne récla-ment et n'ont jamais réclamé que ce

qui leur est dû. Et c'est en fonctions de cette seule

préoccupation qu'elles doivent arrêter leur conduite quant au statut de la Rhénanie.

INFORMATIONS

En Pays occupés La vie normale revient

Des mesures de clémence à l'égard des personnes qui avaient entreint les ordonnances des autorités d'occupation interviennent au fur et à mesure de l'exécution des accords. Les communications se retablissent entre les territoires occupés et non occupés; les transports des voyageurs et des marchandises ont repris de même qu'ils vont reprendre entre la zone britannique et le restant des territoires occupés à la suite d'un accord intervenu avant-hier.

Rapport belge satisfaisant

M. Jaspar a reçu dimanche matin M. Hanecart, chef de la délégation belge dans la Ruhr. D'une façon générale, M. Hanecart a donné des renseignements qui permettent de conclure que la reprise de l'activité industrielle se poursuit dans des conditions satisfaisantes.

Il en est amsi, notamment en ce qui concerne les embauchages d'ouvriers et le rendement de leur travail Le chiffre du rendement normal d'avant-guerre sera prochainement

Le prix du charbon

Une réunion des propriétaires de mines a eu lieu à Essen. L'abaissement du prix du charbon a sté déci-dé, afin de permettre à l'industrie al-lemande de lacter avec l'industrie

La durée de la journée de travail Malgré l'accord intervenu à Berlin entre les industriels et les représentants des Syndicats pour la prolonga-

tion de la journée de travail dans les usines, les ouvriers de la Ruhr se montrent toujours opposés à l'abolition de la journée de huit heures, Les sans-travail occupent des usines Des sans-travail, au nombre d'un

millier environ, ont manifesté, le 14 décembre, à Neuvied, aux environs de Coblence. Ils ont occupé quelques usines dans la nuit du 14 au 15 dé-A la demande du délégué de la Haute-Commission, un détachement

d'un régiment d'infanterie coloniale a été envoyé, samedi, à Neuvied, pour empêcher tout désordre. A la recherche d'une monnaie saine

Les négociations engagées entre les banquiers rhénans d'une part et les représentants des groupes bancaires franco-belges et neutres, d'autre part, pour la constitution, d'une banque rhéno-westphalienne d'émission ayant abouti le 15 à un accord, les statuts en vent être soumis à l'approbation du gouvernement allemand et la haute-commission interalliée des territoires rhénans.

Les mesures d'apaisement

Le général Degoutte a remis au dé-légué de la Croix-Rouge allemande une décision disposant que durant la période du 23 décembre au 3 jan vier toutes facilités seront accordées aux personnes qui viendront rendre visite à des membres de leurs familles incarcérés dans les différentes prisons de la Ruhr.

EN ALLEMAGNE

Déclarations de M. Marx Prenant la parole à une réunion de journalistes berlinois, le chancelier

a déclaré que la situation intérieure de l'Allemagne était sérieuse et que la situation extérieure ne l'est pas moins ; la première ne peut être améliorée que si la seconde s'améliore elle aussi.

Tant que la question de la Ruhr ne sera pas réglée, rien d'utile ne pourra être fait.

La misère allemande

M. Marx a prononce devant la Chambre des députés de Prusse un discours et a dit qu'il regrettait, à la veille de Noël, de se trouver dans la nécessité de rappeler la mauvaise situation financière et économique de l'Allemagne.

Les prêts des Etats-Unis

A la Maison Blanche on a renouvelé la déclaration déjà faite disant que l'Administration verrait favorablement un prêt provenant de source privée et permettant le ravitaillement de l'Allemagne. On assure que Commission des réparations.

Un emprunt en Angleterre?

D'après le Berliner Tageblatt les pourparlers germano-anglais relatifs à l'emprunt de un milliard de marksor destinés à stabiliser le mark ont été repris.

Une date a été fixée pour l'entretien que M. Stresemann doit avoir avec les délégués anglais. 50.000 fonctionnaires

vont être congédiés Le nombre des fonctionnaires qui vont être congédiés d'ici à la fin de l'année est estimé à 50.000.

Le gouvernement a décidé, en vertu de la loi des pleins pouvoirs, que la durée de travail des fonctionnaires devrait être au moins de cinquante-quatre heures par semaine.

En Saxe

Le gouvernement saxon a démissionné. Les démocrates qui jusque là avaient soutenu le gouvernement, avaient déposé une motion de méfiance contre le gouvernement parce que celui-ci n'avait pas voulu se sé parer du Ministre de l'Intérieur accusé d'espionnage au profit de la Reichwehr.

Le président du Conseil a donné sa démission et celle du Cabinet tout en-

Les Etats-Unis et la fortune allemande

On annonce officiellement que le président Coolidge a déclaré que le gouvernement américain n'avait aucun pouvoir pour faire effectuer une enquête dans les Banques privées et rechercher les capitaux allemands.

La France répond à l'Allemagne

M. Poincaré a fait remettre dimanche soir à huit heures, au chargé d'affaires d'Allemagne, le texte de la réponse du gouvernement français à la communication qui lui a été faite hier par M. de Hoesch.

La résistance passive paraissant avoir cessé dans la Ruhr, M. Poincaré déclare dans sa réponse qu'il sera toujours disposé à conférer avec le représentant officiel du gouvernement allemand de toutes les questions dont ce gouvernement aura le désir de le saisir. Toutefois, ces conversations devront se poursuivre avec tous les

De plus, l'échange d'idées proposé par le gouvernement allemand et au le gouvernement français ne refuse pas de se prêter ne peut avoir pour objet ni pour résultat une atportée aux prérogatives de la C. D. R., ni une préparation directe ou indirecte à une révision du traité

Sur les questions du Rhin et de la Ruhr, le gouvernement français n'a rien à changer aux vues qu'il a exposées. Il ne saurait consentir à dessaisir soit les autorités franco-belges

En Grande-Bretagne

Si le Labour Party prenait le pouvoir Le gouvernement français a cher-ché à savoir quelle serait l'attitude d'un gouvernement travailliste s'il

accédait au pouvoir. Le cabinet de Paris a reçu l'assurance que le gouvernement travailliste aurait dans son programme l'annulation des dettes de guerre et la reconnaissance de jure du gouvernement des soviets.

L'Angleterre rembourse ses dettes Le Trésor américain vient de recevoir de l'Angleterre 92 millions de

dollars pour l'amortissement de la dette de guerre. On annonce que la Finlande a fait remettre 190 millions de dollars qui lui avaient été prêtés.

> En Grèce Les élections générales

Les élections pour l'Assemblée nationale ont eu lieu dimanche, dans toute la Grèce.

Sauf plusieurs candidatures de députés indépendants et de membres de quelques petits partis d'opposi-tion, comme celui de M. Triantaphilacos, qui présente des candidats dans la province d'Arcadie, tous les grands partis politiques d'opposition s'abstiennent de participer aux élections, à cause des mesures électorales prises par le gouvernement, qu'ils considèrent trop partiales en faveur des venizelistes.

Restaient donc seuls en présence les candidats de trois frantiractions du parti venizeliste, les libéraux, les libéraux républicains et les républicains, qui, dans certaines circonscriptions, comme Athenes, formèrent une seule liste, comprenant des candidats de trois fractions.

La guerre civile au Mexique

Sur l'ordre du président Obregon, le port américain de La Vera-Cruz, sur la côte du golfe du Mexique et le port de Manzanillo, sur le littoral du Pacifique, sont fermés au commerce international. Ces ports sont entre les mains des insurgés et tout expéditeur qui enverra des marchandises à ces ports sera traité comme contreban-

M. Clemenceau victime

d'un accident d'automobile M. Georges Clemenceau, ancien président du conseil, a été victime, dimanche après-midi, vers 15 h. 30, sur la route dite de Quarante-Sous, près de Saint-Germain-en-Laye, d'un grave accident d'automobile dont les causes demeurent encore inexpli-

M. Georges Clemenceau, assez grièvement blessé au visage, a d'abord été transporté à l'hôpital Saint-Germain, où on lui fit des points de suture sur trois plaies qu'il portait au visage. Quelques instants plus tard, l'ancien président du conseil était reconduit à son do-

micile, rue Franklin, à Paris. L'état de santé de M. Clemenceau n'inspire pas toutefois d'inquiétude.

Chambre des Députés

Séance du 15 décembre Une cinquantaine de députés sont présents à cette séance exceptionnelle.

On poursuit la discussion sur la hausse des loyers.

M. Raynaldy invite la Chambre à maintenir en deuxième lecture les règles votées en faveur des locataires. M. Bougère combat cette thèse et demande plus de faveur pour les propriétaires.

La discussion générale est close. A l'article 1er un amendement Bougère est repoussé par 323 voix contre 255. La première partie de l'article 1° et jusqu'aux mots : « 1er janvier 1925 » est adoptée.

M. Rollin demande que la date soit reportée au 1er janvier 1926. Le rapporteur combat cette disposition qui est adoptée à mains levées. L'article 1er est adopté ainsi que

les articles 2, 3, 4 et 5. M. Levasseur propose de réduire de 25 à 40 0/0 et même à 50 0/0 le

dans la Ruhr, soit la haute commis-sion interalliée dans les autres terri-breuses. Par 448 voix contre 102, l'amendement est repoussé.

L'institution d'une Commission paritaire pour la fixation des prix-limites est adopté. L'article 7 est voté. L'article 8 portant faculté pour les locataires qui paient un prix de loca-

tion supérieur au prix-limite de de mander la réduction du prix du bail, est voté. Un amendement de M. Dormoy portant que toute somme versée d'avance sera productive d'intérêts

est repoussé par 340 voix contre 240. L'article 9 prévoit des sanctions pénales contre les propriétaires coupables de majorations illicites. M. Cantru soutient un amendement tendant à enlever tout caractère

pénal à ces sanctions. Par 293 voix contre 228, cet amendement est repoussé. Les derniers articles et l'ensemble de la loi sont votés.

Les Propos d'Alceste

Cynisme? Candenr? Un journal de Paris a publié, aux petites annonces, l'offre suivante:

Jnefonction., sér., pèrefam., disp. 3 ou 4 j. par sem., dés. poste conf. bureau.

Suit l'adresse. Ce jeune fonctionnaire, quoi qu'il prétende, ne saurait être tenu pour sérieux par personne.

En avouant ainsi publiquement qu'il dispose, par semaine, de 3 ou 4 jours de loisirs, il manifeste une candeur insigne ou témoigne d'un cynisme extravagant.

Dans les deux cas, notre homme manque de discrétion, de prudence, et même de pudeur virile. Et voyez sa maladresse : pour lancer son « annonce » il choisit précisément l'heure où ses compagnons-

fonctionnaires mènent la campagne pour obtenir de nouvelles augmentations de traitement!

Ils vont crier à la trahison. Auront-ils tort? Mais que dira le « bon populo », en lisant pareil aveu? Esprit simpliste et généralisateur, il pensera que, si toutes les fonctions ne réservent pas des loisirs aussi princiers, toutes en comportent sans

doute une bonne part.

par les siens!

On n'est jamais trahi, dit-on, que Alceste.

L'« amende forfaitaire » « Excelsior » rappelle avec opportunité à propos du projet de M. Marin sur les économies à réaliser, qu'il suffirait d'un peu de bonne volonté pour voter immédiatement des réformes qui dorment dans les cartons

du Sénat et de la Chambre. Il y en a une, notamment, dit notre confrère, qui pourrait être rapidement appliquée, et que dans son

rapport a indiquée M. Marin. Il s'agit de l' « amende forfaitaire ». Tandis que « nous perdons un temps considérable pour établir et liquider les contraventions de simple police, ce système permet aux agents de liquider sur l'heure la procédure entre les mains des dits agents, par le versement de l'amende contre un reçu détaché d'un carnet à souche. » Ce système n'est pas une nouveauté : il existe, il est appliqué en Suisse, en Amérique, en Angleterre et dans ces pays contrevenants et verbalisateurs s'en trouvent fort bien.

On sait, en effet, ce qu'il coûte de dérangements pour les uns et les au-

L'agent verbalisateur est obligé de prendre nom, prénoms, étal civil complet du contrevenant, de rédiger un procès-verbal. Ce procès-verbal fait l'objet d'une enquête, d'un autre procès-verbal. Puis il faut convoquer le contrevenant devant la juridiction compétente. Là, des paperasseries sont amoncelées. Interrogatoire, réquisitoire, jugement, envoi du jugement,

inscription du jugement, etc, etc. Le contrevenant est appelé plusieurs fois devant le Commissaire: c'est du temps perdu pour lui et ce sont souvent des frais assez élevés de

déplacement. Le système de l' « amende forfair taire » simplifierait tout cela. Le j contrevenant serait interrogé par l'agent verbalisateur qui fixerait, d'après le délit, le prix de l'amende, et celle-ci serait versée immédiate-

Combien de procès-verbaux pourraient être ainsi réglés par les agents, par les gendarmes quand ceux-ci verbalisent contre les délinquants, tels que les chauffeurs d'auto qui font de la vitesse, les rouliers qui s'entêtent à ne pas éclairer les lanternes de leur charrette, les personnes qui jet. tent sur la voie publique des ordures ménagères, après l'heure réglementaire, les tapageurs qui provoquent du scandale dans les rues, etc., etc.

Il paraît que cette réforme fut proposée, au Sénat, il y a belle lurette et qu'elle dort dans les cartons.

Ah! mais c'est que cela ne ferait pas l'affaire de tout le monde, si cette reforme était appliquée!

Le contrevenant est une bonne poire à taper. Il ne paie pas seulement la contravention, il paie aussi les « frais » et ces frais ne vont pas tous dans les caisses de l'Etat. Il n'y a qu'à assister à quelques audiences de simple police.

Au surplus, pourquoi n'étendraiton pas la réforme aux contraventions nême plus importantes, telles que les délits de chasse, de pêche.

Les tarifs des procès-verbaux n'ont qu'à être augmentés, voilà tout, et nous sommes même persuadés que les délinquants seraient satisfaits, car cela éviterait ces ennuis, ces dérangements toujours coûteux de venir à la ville.

Ils paieraient le prix demandé par les agents verbalisateurs qui, eux aussi, sont tenus aux mêmes ennuis, aux mêmes dérangements pour venir apporter devant le juge leur témoi-

Or, les agents, les gendarmes touchent des frais de déplacement qui pourraient être économisés.

Le tout est de calculer le total des frais que comportent ces petits procès, et de fixer l'amende à ce total.

Et nous le répétons, le contrevenant y trouverait encore son compte, car il économiserait le temps qu'il perd à venir devant le Tribunal et l'argent qu'il dépense en voyage, en frais de séjour à la ville.

Et l'Etat y gagnerait beaucoup plus, car, par la suite, il pourrait réduire le nombre de tribunaux et de

Petites économies qui, réunies, procureraient un joli boni! Mais tout cela n'est qu'un beau projet qui ne fait pas l'affaire de tout

> LOUIS BONNET.

Votes de nos Sénateurs

le monde!

jet de loi sur la réforme des pensions civiles et militaires, nos sénateurs n'ont pas pris part au vote. Le Sénat a repoussé par 137 voix contre 128.

Sur le retrait de l'urgence du pro-

Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture a rejeté la protestation de M. Bourzat, notaire, adjoint au maire de Souillac, contre l'élection de 1.1. Malvy comme délégué sénatorial.

Un de nos confrères annonce que M. Bourgat veut se pourvoir en Conseil d'Etat contre l'arrêt du Conseil de Préfecture.

Inspection primaire

Notre compatriote M. Louis Sabatié, ancien élève de l'Ecole Normale de Cahors, vient d'être reçu au concours pour l'emploi d'inspecteur primaire avec le nº 6 sur 72 candidats

Nos félicitations.

Justice de paix

M. Grimal, juge de paix à Livernon, est nommé, sur sa demande, juge de paix à Gramat, en remplacement du regretté M. Négrié.

P. T. T.

M. Rolland, facteur de ville à Souillac est nommé, sur sa demande, facteur de ville à Bordeaux.

Cantonniers

M. Soulié est nommé cantonnier de 5° classe, sur le chemin de grande communication nº 50, en résidence à Bélaye, en remplacement de M. Delrieu, passé dans le cadre des cantonniers-chauffeurs.

M. Baudel est nommé cantonnier de 5° classe sur le chemin de grande communication nº 12, en résidence à l'Hospitalet, en remplacement de M. Lafon, appelé à un autre poste.

Les Instituteurs et l'« Express du Midi »

Devant le tribunal correctionnel de Toulouse a été appelé, samedi, le procès en diffamation intenté par 174 instituteurs et institutrices à M. Maurice Talmeyr, publiciste, et à l'Express du Midi, à l'occasion d'un article des plus violents et des plus injurieux, publié dans ce journal, en août dernier, sous le titre : « Un joli monde », article qui eut récemment un écho à la Chambre des députés.

Chacun des demandeurs réclame à l'Express du Midi, outre l'application des peines prévues par la loi, une somme de 5.000 francs à titre de

dommages-intérêts. Dès l'ouverture de l'audience, M' Puntous développa au nom du jour-nal et de M. Maurice Talmeyr, des conclusions d'incompétence et demande le renvoi de ses elients devant

M. Ducasse, procureur de la République, discuta ensuite l'exception

que de portée juridique.

Me André Hesse, parlant ensuite au nom des instituteurs, rappela à son tour la jurisprudence de la Cour de cassation; il demanda au tribunal de se déclarer compétent. L'éloquent défenseur sit ensuite un vibrant éloge des instituteurs dont sept mille sont morts au champ d'honneur et dont six mille huit cents ont été blessés devant l'ennemi.

Après une intervention de Me Maurice Flach, qui se présenta aussi pour les demandeurs, le tribunal a renvoyé au 26 décembre son jugement sur l'incident.

Fête de l'Arbre de Noël de l'Ecole Normale d'Institutrices

Dimanche 16 décembre, a eu lieu, dans une des salles de l'Ecole Normale de J. F., la fête annuelle de l'Arbre de Noël pour les élèves de l'Ecole Annexe.

Fête pleinement réussie, qui comprenait une partie musicale, divers monologues et saynètes, d'un choix des plus heureux.

Aussi la foule nombreuse de parents et d'amis qui se pressait dans la salle prodigua de chaleureux applaudissements à tous les artistes,

petits et grands. Un bel arbre de Noël, superbement décoré, où chacun de nos petits trouva le jouet de son choix, fut le clou de cette réunion.

Compliments aux artistes, remerciements et félicitations aux organisatrices pour cette charmante matinée et la grande joie procurée à nos tout-petits.

Assistance Médicale Gratuite du Lot

Les Présidents du Syndicat des Médecins et du Syndicat des Pharmaciens nous communiquent la note suivante avec prière

Dans sa séance du 3 octobre 1923 le Conseil Général du Lot a décidé que les bénéficiaires de l'Assistance médicale gratuite ne sont plus tenus de désigner, dès le début de l'année et pour toute l'année, le médecin et le pharmacien choisis par eux. Il a estimé surtout que si ces dispositions avaient été maintenues elles auraient porté atteinte au vœu même de la loi qui entend assurer au malade indigent le libre choix de son médecin et de son pharmacien.

Le malade indigent conserve donc le libre choix absolu de son médecin et de son pharmacien dans tout le département du Lot.

Concours-Foire aux Vins et Exposition de Volailles Grasses de Cahors

--> > 58<--

A travers l'Exposition

L'initiative des organisateurs de la foire aux vins de Cahors a été couronnée de succès. Pour la première fois que cette foire avait lieu, elle ne pouvait être mieux réussie.

Les viticulteurs, les propriétaires avaient répondu en grand nombre aux appels du Comité dont les efforts et le dévouement furent au-dessus de tous éloges.

Dès samedi matin, les trains débarquèrent de nombreux visiteurs, amateurs de cette belle manifestation agricole, qui se rendirent aussitôt dans la Halle où avait lieu l'exposi-

Superbement et intelligemment aménagée, la Halle permettait aux visiteurs de circuler, d'examiner, d'admirer les magnifiques produits qui avaient été exposés :

Les échantillons envoyés de tous les points viticoles du département, et on remarquait notamment, les échantillons des vins de Cahors, de Grézels, de Parnac, de Luzech, de Puy-l'Evêque, de Catus, etc.

Vins nouveaux, vins vieux blancs et rouges, tous fameux, furent savourés par les dégustateurs, les connaisseurs qui reconnurent combien était justifiée la réputation des vins du Ouercy.

Et tous, membres du Comité, visiteurs étaient d'accord pour regretter que, par une organisation qui existe dans d'autres départements, nos vins n'occupent pas dans le commerce la place qu'ils méritent d'avoir.

Cette organisation se fera-t-elle? Souhaitons-le; c'est l'avenir de notre viticulture qui en dépend.

Aussi bien, les viticulteurs qui ont exposé ont compris l'intérêt qu'il y aurait pour eux de ne pas s'en tenir à une simple exposition de leurs vins. Mais la foire-exposition réunissait

plus que des vins. Les produits du Lot avaient également leur place sous la Halle. Et quels magnifiques produits.

Des chasselas provenant de la vallée du Lindou et de la Barguelonne », des lots de noix envoyés de Gramat, de Gourdon, des prunes d'ente, des châtaignes, étalés sur des tables, faisaient l'admiration de tout le monde. Et les truffes? Rarement, on en avait vu d'aussi belles que celles qui

étaient exposées. Mais, hélas! cette année, la récolte des truffes sera insignifiante, et l'on dit que les cours oscilleront entre 100 et 125 francs le kilo!

Et les lots d'oies, de canards gras, de foies d'oie ? Quelles belles pièces qui faisaient saliver les gourmets. En vérité, les organisateurs de la foire n'espéraient pas montrer aux visiteurs des lots aussi beaux des produits du Quercy.

Et ce sera mieux encore la prochaine fois : car, il faut bien l'espérer, la foire-exposition du 15 décembre ne sera la seule qui sera organi-

Son succès a été tel, qu'il serait d'incompétence soulevée et déclara dommage que chaque année, à pareil-

soient pas invités à revenir à Cahors.

Au Cercle Gambetta

A l'occasion de la Foire-Exposition, le Cercle Gambetta avait organisé, samedi soir, dans ses salons, sous les auspices de la Municipalité de Cahors, son premier bal de l'année.

Cette soirée fut des plus réussies, tant par le nombre des personnes qui y assistèrent que par l'entrain qui ne cessa de régner tout au long de la

Nous nous plaisons de dire que cette soirée était organisée au bénéfice de l'Arbre de Noël des enfants de nos écoles publiques; nous avons d'excellentes raisons de penser qu'ils pourront être, cette année, particu lièrement gàtés.

La Journée du vin

Dimanche, à 14 heures, eut lieu, au Palais des Fêtes, ce qu'on a dénommé la « Journée du vin » : ce fut une manifestation importante, destinée à montrer aux viticulteurs comment ils pouvaient utilement s'organiser et se grouper pour obtenir, grâce à leur union et leur étroite coopération, de bien meilleurs résultats.

Bien avant 2 heures, une foule nombreuse d'auditeurs envahissait littéralement le Palais des Fêtes, tandis qu'arrivaient successivement les organisateurs de cette journée et

leurs nombreux invités. Signalons au hasard : MM, les Préfets de l'Aude et du Lot ; M. Perretti della Rocca, sous-préfet de Gourdon; M. Bor, chef de cabinet du Préfet; MM. Loubet et de Monzie, sénateurs ; MM. Delport, Delmas, prince Murat, députés du Lot ; M. Castel, député de l'Aude, président de la Coopérative de Lézignan ; MM. Bouat et Calmels, conseillers généraux du Lot; MM. Bruel, président de la Chambre de Commerce, et Bessières, adjoint au Maire de Cahors; MM. Pasquet et Laffon, Directeurs des Services Agricoles de l'Hérault et du Lot; M. Bertrand, Directeur de la Cave Coopérative de Gaillac ; MM Codi et Pradel, Président et Vice-Président de l'Union Syndicale des négociants en vins de la région parisienne, etc., etc.

Sont également présents, M. Campan, de la Compagnie du P. O., chargé de la propagande, M. Cazals, inspecteur régional du P. O. et son collègue du Midi, qui ont tenu par leur présence à témoigner tout l'intérêt que portent à la cause vinicole les Compagnies de chemin de fer.

En ouvrant la séance, M. Bessières souhaite, au nom de la ville de Cahors, la bienvenue aux nombreuses personnalités qui ont bien voulu contribuer, par leur présence, au succès de la manifestation.

M. Bouat, président, prend à son tour la parole. Il remercie également, pour commencer, tous les concours qui se sont produits. Puis, il s'attache à définir le sens de la « Journée du vin ». Cette partie de son allocution mérite d'être citée in extenso.

La voici: Discours de M. Bouat

Nous ne savons à l'heure actuelle, ni dans quelle mesure il nous sera possible de créer dans le Lot des Coopératives de production et de vente, ni quelles seront les modalités de ces Associations les plus adéquates aux

écessités locales. Mais il est une chose que nous pouvons affirmer : quand des hommes de bonne vo-lonté se réunissent pour s'entretenir de questions touchant exclusivement aux inté-rêts économiques d'une région; quand, réu-nis, ils échangent leurs vues; quand ils s'appuient sur des faits, sur ce qu'on appels'appuient sur des faits, sur ce qu'on appel-le si justement des leçons de choses; quand ils peuvent dire, les uns: « Voilà le résultat que nous voudrions obtenir », les autres: « Voilà les résultats que, par tels et tels moyens, nous avons obtenus », oui, je le répète, quand des hommes d'expérience se concertentainsi pour procéder—comme c'est le cas aujourd'hui—à une grande leçon d'enseignement mutuel, j'affirme que c'est là un effort qui ne saurait être perdu. De cette réunion, il sortira forcément quelque chose de bon pour notre Quercy et pour la grande et féconde lutte des intérêts écono-miques à laquelle, si nous le voulons fer-

grande et féconde lutte des interets economiques à laquelle, si nous le voulons fermement, nous pouvons prendre, nous Lotois, une pant de plus en plus large.
Un vieil adage nous dit : « Vivre d'abord, ensuite philosopher ». Pour vivre ou plutôt pour mieux vivre, il ne faut pas seulement travailler encore et toujours, il faut s'instantine les uns les autres en altendant de travailler encore et toujours, il faut s'instruire les uns les autres, en attendant de s'unir les uns aux autres. Si nous restons ignorants des progrès réalisés ailleurs, soit en matière de production, soit en matière de vente; si nous ne savons pas nous associer, pour diminuer nos frais généraux, pour améliorer la qualité et la présentation de nos produits, pour accroître le bénéfice de nos ventes, nous resterons dans l'état d'infériorité relative où nous sommes. Je dis cela pour toutes nos cultures, mais je le dis cela pour toutes nos cultures, mais je le dis

aussi pour le vin.

Avant l'apparition de toutes les calamités qui — hélas — devaient s'abattre sur nos vignobles, la culture de la vigne était prospègnobles, la culture de la vigne était prospère sur nos coteaux privilégiés; la répulation des vins du Lot, des vins dits de Cahors, était grande dans tout le Sud-Ouest et, notamment, à Bordeaux, dont les négociants avisés et habites en l'art de traiter les vins, absorbaient la plus grande partie de nos récottes. Les mauvais jours sont venus. Nombre de vignes ont été abandonnées. D'autres ont survécu. D'autres ont surgi mais se sont ressenties plus ou moins, sur tels ou tels points, de l'infériorité relative, quand à la qualité des cépages que nous avons cru devoir substituer aux anciens pour accroître la robustesse et le rendement de avons cru devoir substituer aux anciens pour accroître la robustesse et le rendement de nos plants. N'empêche que notre région présente encore un ensemble de produits vinicoles qui, par leur volume et par leur qualité, sont dignes de l'attention, non pas seulement des grands négociants de Bordeaux, mais de tous les débitants des grands Centres et notamment des débitants de Paris dont le saluais à l'instant les Représentants lont je saluais à l'instant les Représentants

Et il nous est permis de nous demander

et il nous est permis de nous demander si sous certaines conditions à débattre dans des Coopératives de production et de vente ou de vente seulement en attendant mieux, il n'y aurait pas intérêt aussi bien pour nous que pour les débitants, à écouler les vins du Lot sous leur vrai non d'origine.

A ceux qui s'intéressent passionnément à la prospérité du Lot et notamment à la prospérité de ses vignobles, l'idée devait donc venir d'essayer de créerun mouvement d'opinion favorable au principe de la Coopération qui a donné ailleurs de si importants résultats. D'où notre visite dans le Midi. D'où encore cette réunion d'aujourd'hui. Les promoteurs du mouvement ont donc réalisé le peu qu'ils pouvaient tenter. A vous, Messieurs, après avoir écouté nos conférenciers, il appartiendra, plus tard, de décider si, dans l'intérêt de notre chère petite Patrie, vous entendez pousser plus loin l'étude de réalisations autrement importants. l'étude de réalisations autrement im-

portantes. M. Bertrand, Directeur de la Coo-

que le critérium du défenseur man- | le époque, les producteurs du Lot ne | pérative de Gaillac, vient exposer à | Nous devons renoncer à suivre tout au long le brillant et documenté exposé, écouté avec le plus vif intérêt par tous. Disons seulement que M. Bertrand a su excellemment montrer ce que la coopération des individus, par leur seule initiative et leurs seuls efforts, peut réaliser de prodiges. On se sent gagné, insensiblement, par la conviction de l'orateur et aussi par l'éloquence des résultats obtenus. La magistrale conférence de M. Ber trand mériterait d'être publiée en entier et d'être répandue parmi les populations, non seulement viticoles, mais aussi agricoles : celles-ci apprendront quel appui, quel réconfort, elles peuvent retirer de leur en-

M. Castel, député de l'Aude, Directeur de la Coopérative de Lézignan, vient nous exposer à son tour les merveilleux résultats obtenus par ses concitoyens grâce à l'établissement de coopératives vinicoles. Dès l'abord, on a l'impression de se trouver en présence d'un esprit concret, pour lequel les formules comptent moins que

leur application. Un principe, un mot d'ordre, anime toutes les préoccupations du député de l'Aude : il faut aimer la terre et, pour cela, il s'agit de la féconder, de la vivifier, d'intensifier la production. Sans doute, la législation sur le Crédit Agricole permet d'atténuer les àcoups du moment, de faire face aux difficultés qui surgissent. Mais le Crédit Agricole reste insuffisant, parce que même avec son appui, le petit, l'isolé, ne peuvent se défendre et sont condamnés. « Si la coopération | ne s'implante pas en agriculture, les paysans resteront impuissants, dé-

clare M. Castel ». Et le député de l'Aude de montrer, toujours en praticien, toute l'aide qu'apporte aux agriculteurs en général et aux viticulteurs en particulier la législation sur la coopération. L'Etat accorde aux groupements des subventions qui atteignent le double du capital apporté par les coopératives. Les départements, les communes peuvent également accorder des subventions aux coopératives agricoles et ainsi permettre d'obtenir des résultats étonnants.

En terminant, M. Castel montre très heureusement un des plus salutaires effets de la coopération agricole: en améliorant la condition du travailleur agricole, elle le retient à la terre, elle l'attache au sol; et non seulement la campagne n'est plus désertée, mais il arrive même qu'elle se peuple à nouveau. En citant de nombreux exemples qui se sont produits à Lézignan et dans tout le Midi, le député de l'Aude montre tout le profit que no tre Quercy pourrait en retirer.

Ces dernières paroles d'encouragement et d'espoir sont vigoureusement applaudies par l'auditoire, très inté-

Après l'œuvre coopérative de l'Aurative de l'Héde. voici l'œuvre coop rault. C'est M. Pasquet, Directeur des Services Agricoles, qui se charge de nous montrer ce qui a été fait dans ces département si prospère qu'est l'Hérault.

Ici, encore, on voudrait pouvoir tout rappeier de la belle et encourageante lecon de M. Pasquet, en le quel on découvre la foi et l'ardeur de

l'apôtre. L'orateur rappelle que les premiers essais de coopération en Hérault échouèrent, parce que d'ordre commercial: les promoteurs songeaient à vendre, alors qu'ils manquaient du sens du commerce. C'est alors qu'on s'orienta vers les coopératives de vinification qui se heurtèrent, comme toutes les initiatives, à des oppositions manquées, dont on devine la nature: esprit individualiste du paysan, de l'agriculteur et culte du terroir personnel. Pourtant la coopémtion s'impose si l'on veut améliorer a condition des campagnes.

Et M. Pasquet de rappeler le rôle fondamental des coopératives de vinification: obtenir des vins bien faits, les loger parfaitement, tout en tirant du raisin la quantité maximum de

Ainsi, sont réduites au minimum les tâches du cultivateur, qui peut se borner à surveiller sa culture. Le résultat ? On assiste à la prise de possession, par l'ouvrier agricole, de lopins de terre, qu'il cultive et qu'il tend au fur et à mesure que ses ressources s'accroissent: il y a là une puvre sociale excellente.

Les ouvriers, ainsi que les petits propriétaires, ne constituent pas les euls adhérents des coopératives: celles-ci comptent encore les grands propriétaires qui même souvent en sont les promoteurs. C'est qu'en agriculture la solidarité des intérêts est profonde : le prix général du vin dépend du prix du vin le plus mauvais. C'est pourquoi, il sied de supprimer celui-ci.

Maintenant, des difficultés subsistent : telle le respect du cru particulier; mais elles ne sont pas insurmontables; à Frontignan, par exemple, d'heureux résultats furent obtenus. En définitive, la coopérative de vinification pose un principe général, susceptible de modalités diverses.

En terminant son exposé si instructif, M. Pasquet montre que des coopératives annexes à la vinification peuvent s'établir, traitant les sousproduits: c'est par exemple la distil-lation des marcs, c'est l'isolement du tartre, c'est encore la production d'huile qu'on extrait des pépins : à Perpignan, une distillerie a obtenu de la sorte 70.000 litres d'huile de pé-

Il ne suffit pas de produire et de produire en d'excellentes conditions, Caillac, Imbert à Villesèque.

il faut encore vendre et bien vendre. A ce sujet, M. Pradel, vice-président de l'Union Syndicale des débitants de la région Parisienne, vient apporter de précieux renseignements, fruits de son expérience : dans la région parisienne, on veut un minimum de stabilité dans la présentation des vins ; or, les coopératives de vinification, en opérant sur de vastes quantités permettent de satisfaire à ce désir, tout en facilitant les relations commerciales entre les producteurs et les acheteurs.

Enfin, M. Jaubert, président de la Fédération générale des Vignerons du Sud-Ouest, vient affirmer avec force la nécessité d'une étroite collaboration du commerce et de l'agriculture, entre lesquels aucune rivalité ne saurait et ne doit exister.

Tous ces discours furent écoutés avec la plus grande attention, témoignant par la du haut intérêt que présentèrent leurs instructifs exposés, salués d'ailleurs par d'unanimes et vigoureux applaudissements.

En quelques mots heureux, M. Bouat se fit l'interprète de l'auditoire en adressant aux différents conférenciers les remerciements de tous.

Il ne restait plus qu'à donner lecture du Palmarès du concours : c'est ce que fit M. Laffon, le dévoué Directeur des Services Agricoles du Lot, un des principaux artisans de ces deux belles journées et auquel revient une bonne part de la réussite.

PALMARÈS PREMIERE CLASSE. - Volailles grasses. 1re Section (Oies grasses).

1re catégorie (Producteurs) 1er Prix : Méd. d'arg. offerte par la Société d'Agriculture et 50 fr. : M. Planavergne à Fontan s-Lalbenque, et M. Simet Célestin, à St-Hilaire-Lalbenque.

2º Prix: Dip. Méd. de bronze et 50 fr.: M. Sembel à St-Hilaire-Lalbenque. 3º Prix: Dip. Méd. de bronze et 40 fr.; M. Marty à St-Hilaire-Lalbenque et M. Girma à St-Hilaire-Lalbenque.

4º Prix: Dip. Méd. de bronze et 30 fr.:

M Vayssière à Ventaillac et M. Marty à Belut e Lalbenque. Grand prix d'honneur de la première catégorie: Piaquette offerte par la Cie des Chemins de fer du P. O. : M. Simet Célestin à St-Hilaire-

Lalbenque, pour son lot important d'oies 2º catégorie (Revendeurs) Néant 2º Section (Canards gras) 1re catégorie (Producteurs) 1er Prix : Dip. Méd. de bronze et 25 fr. : M. Vayssière à Ventaillac.

3º Section (Poulardes grasses) 1re catégorie (Producteurs) Néant 1re catégorie (Revendeurs) per Prix non attribué, 2º Prix : Dip. d'honneur : M. Gary, rue du Cheval Blanc à Cahors. Grand Prix d'honneur de la Classe:

2º catégorie (Revendeurs)

Néant

quelte offerte par la Cie du P. O.: M. Vayssière à Ventaillac, pour ses lots d'oies et de DEUXIEME CLASSE. - Foies gras 1re catégorie (Producteurs) 1er Prix : Dip. Méd. de bronze et 20 fr. : M. Arènes à Francoulès, pour la bonne pré-

sentation de sa marchandise. Toutefois le Jury regrette que les foies n'aient pas été présentés non lavés, auquel cas l'expo-sant aurait mérité un prix d'honneur. TROISIEME CLASSE. — Produits divers 1^{re} Section (Raisins conservés frais)

1er Prix : Plaquette offerte par la Cie du P. O. et 25 fr.: M. Mercadié à St-Laurent-Loimie. 2º Prix: Dip Med d'argont et 40 e... M. Larroque à St-Cyprien et M. Pax à Pech-

QUATRIEME CLASSE. - Pruneaux 1re catégorie (Négociants) 1er Prix : Méd. arg., offerte par la Chambre

de Commerce : M. Lugan Clément à Luzech et M. Malleville à Gourdon. 2e catégorie (Producteurs) 1er Prix: Plaquette de la Cie des Chemins de fer du P. O.: M. Pax à Pechpeyroux, com-

mune de Cézac. Prix: Dip. Méd. de bronze et 20 fr.: M. Garrigou à Marminiac CINQUIEME CLASSE. — Noix et cerneaux, 1re catégorie (Négociants) 1er Prix : Dip. Méd. de vermeil : MM. Bombe-zy à Bretenoux et M. Malleville à Gourdon.

2º catégorie (Producteurs) Néant SIXIEME CLASSE. — Truffes fraîches 1re Catégorie (Négociants)

1er Prix: Dip. Méd. d'or: M. Pebeyre à Cahors. Nota: Prime de 20 fr. à son préposé. SEPTIEME CLASSE. — Conserves diverses 1^{re} catégorie (Négociants)

1er Prix : Dip. Méd. d'or : MM. Cornil et Delanis à Martel. HUITIEME CLASSE. - Amandes et fruits divers 1er Prix : Méd. arg. offerte par la Chambre de

Commerce: M. Iches à Cahors.

NEUVIEME CLASSE. — Vins fins

1er Prix: Méd. vermeil offerte par la Chambre de Commerce : MM. Leret et Salvan à Souil-

VINS DE LA REGION DE CATUS

Vins ronges 1923 Méd. vermeil offerte par la Chambre de Com-merce : MM, Pellet à Labastide-du-Vert, Méd. arg, offerte par la Municipalité : Baron Carl de Crisemoi à Gigouzac. Méd. bronze et 10 fr. : MM. Petit à Calamane, Calmon à Nuzéjouls, Vialard à Ponteirq, Guilhou à St-Médard, Palisse à Crayssac, Brugalières, Jean à Catus, Guérin, à Ponteirq; Dip. Méd. arg. et 10 fr. MM. Pontie Labastide, Talou à St-Pierre-Lafeuille, Lasfargues à Crayssac, Delsoy à Gigouzac, Bergon à Crayssac, Bessou Auguste à Nuzéjouls, Chabert à Catus, Quèbre à Crayssac, Cammas à Maxou, Vaysse à St-Pierre-Lafeuille.

Vins rouges 1922 Maxou et a. et 10 fr.: MM. Cammas à bronze et 10 fr. à St-Médard; Dip. Méd. Vaysse à St-Pierre-Lafeun Calmon à Nuzéjouls,

Vins blancs 1925
Dip. Méd. arg.: M. Delsoy à Gigouzae
Méd. bronze: M. Talou à St-Pierre-Lafeuille. REGION DE LUZECH Vins rouges 1923 Méd. vermeil, Grand Module (la Cham. de

Commerce) : MM. Rolland à Albas. Plaquette artistique (Cie du P. O.) : Molinié à Bélaye. Méd. vermeil (Municipalité de Cahors) : Servan à Luzech. Méd. arg. (Cham. de Comm.) : Griffoul à Sauzet. Méd. arg. (Société d'Agric.) : Dr Aillet à Anglars-Juillac. Méd. arg. (Munic. de Cahors) : Boulzaguet à Albas et Caminade à Parnac. Méd. arg. (Confédération des Vignerons du Sud-Ouest) : Martin à Luzech et Bosc Elie à Caillac Méd. bronze (Société d'Agri.) : Fournié à Parnac et Bouloumié à Parnac. Méd. bronze (Muni. de Cahors) : Bourgeade à Sauzet et Nouailles à Sauzet Méd. bronze (Chamb. de Comm.) : Barriéty, Gilbert à Albas et Poujade à Luzech. Méd. bronze (Conféd. Vignerons du Sud-Ouest) Bergougne Adolphe à St-Vincent-Rives-d'Olt et Couture Jules à Albas. Dip. Méd. argent et 15 fr: Mme Paul Bergon à Douelle, MM. Rigal-Peyrot à Douelle, Bouloumié Edouard à Parnac, Brunet Edouard à Caillac, Bergon Edouard à Villesèque, Castal, Elie à Caillac, Chazarenc à Luzech, Pécoul à Luzech, Jouelet à Parnac, Milhet à Caillac, Pasquier à Caillac; Rappel de Dip. Méd. arg. Mme Paul Bergon à Douelle, Dip. Méd. bronze et 10 fr. : Bes Eloi à Douelle. Miran à Caix, Passedat à Luzech, Lugan Adrien à Caillac, Fraysse Douelle; Dip. Méd. bronze: Soulayrès à Douelle, Couderc Jean à Villesèque, Nouailles, à Trébaix, Lashouygues à Villesèque, Périé Eloi à

Dip. Méd. vermeil : MM. Fournié à Parnac, Dip. Med. vermeir . Man. Fourme a Parnac Dip. Méd. arg. : Derrupé à Sauzet, Rajade, Pro fesseur, à Bélaye, Barriéty à Albas. Vins blancs 1923

Dip. Méd. vermeil: M. Bergongne Adolphe à Dip. Méd. vermen: M. Bergongne Adolphe à St-Vincent-Rives-d'Olt. Dip. Méd. arg.: MM. Miran, Edouard, à Luzech, Miran à Caix, Ber-gougne, Gabriel, à St-Vincent-Rives-d'Olt. Dip. Méd. bronze : Gagnac à Luzech, Fournié à Parnac, Bessières à Sauzet. Vin blanc 1922

Dip. Méd. arg. : M. Boulzaguet, Ernest à Bé-

REGION DE PUY-L'EVEQUE Vins rouges 1923 Méd. vermeil Grand Module : MM. Bessières,

René, à Prayssac. Plaquette offerte par la Cie du P. O. Bouysset Adrien à Prayssac. Méd. P. O. Bouysset Adrien a Trayssac. Méd. vermeil offerte par la Confédération Vi-gnerons Sud-Ouest: Jouffreau, Lucien à Gamot-Prayssac. Méd. arg.: Filhol à Lagardelle, Sou-Prayssac, Med. arg.: Fintor a Lagardelle, Sou-lié, Auguste, à Floressac, Daudet à Prayssac, Durou à Gaudou Vire, Cammas à Lagardelle, Bessing à Lagardelle, Jouffreau à Prayssac, La-Bessing à Lagaruerie, de la Lagardelle, Baldes à Vire. Méd. bronze : Del-Lagardelle, Baldes à Vire. Méd. bronze : Del-Lagardelle, Bardes à Vice Met. Bronze : Bel-breil, Baptiste, à Lagardelle, Marres à Prayssac Lasbouygues à Prayssac, Albert, J. R., à Prayssac, Aymard à Vire, Gipoulou, Amédée, à Touzac, Gipoulou, Abel, à Touzac, Bouloumié, Amédée, à Prayssac, Jeaustreau à Puy-l'Evêque, Alis, dee, à Prayssac, treduc, Cailleau à Floressas, Ernest, à Puy-l'Evêque, Cailleau à Floressas, Beffara à Pescadoires, Combes à Vire, Marty à Lacapelle-Cabanac, Salles à Vire, Delbes à La-Capelle-Cabanac, Serre, Paul, à Durayel, Lasjunies à Touzac. Dip. Méd. arg. et 15 fr.: Mazon à Touzac, Ortal à Lagardelle, Teyssere à Touzac, Bru, Louis, à Touzac, Gras à Sérignac, Delbreil à Issudel, Souillac à Duravel, Laques à Gautoul par Puy-l'Evêque, Coulas, Alfred, à Duravel, Rougié, Théophile, à Duravel, Teyssèdre à Ley gues de Puy-l'Evêque, Filhol, Abel, à Puy-l'Evêque, Cavanié, à Pescadoires, Delfour à Pescadoique, Cavante, à l'escadoires, Dellour à l'escadoires, Castan à Touzac, Gardes, Justin, à Sérignac, Berthoumieux à Sérignac, Lala, Léon, à Sérignac, Bousquet à Puy-l'Evêque. Dip. bronze et 10 fr.': MM. Duiac à Prayssac, de Campagnac à Puy-l'Evêque, Can tagrel à Floressas, Brugalières à Floressas, Rey, Théophile, à Floressas, Bessières à Floressas, Varennes à Floressas, Delfour à Pescadoires Maratuech à Lacapelle-Cabanac, Dumaud à Vire, Braquet à Puy-l'Evêque, Lasmarie à Puy-l'Evêque. Dip. Méd. bronze: Capoulun à Duravel, Vayssié à Floressas, Rougié, Valentin, à Duravel, Burc à Puy-l'Evêque, Filhol, Emile, à Duravel,

Vins rouges 1922

Dip. Méd. arg.: MM. Gras, Georges, à Sérignac-Dip. Méd. bronze: Delbes à Lacapelle-Cabanac, Marty à Lacapelle-Cabanac.

Vins blancs 1923 Dip. Méd. vermeil : MM. Combes à Vire. Dip. Méd. arg. : Cammas à Lagardelle (doux), Laques à Gautoul par Puy-l'Evêque. Rappel de Dip. Méd. arg. : Cammas à Lagardelle (sec) Vins blancs 1922

Méd. argent : Marmié à Puy-l'Evêque, VINS DES REGIONS DIVERSES DU LOT Vins rouges 1923

Méd. vermeil: MM. Do, Félix, à Cabessut. Méd. arg.: Balaguérie à Espère, Faurie à St-Georges, Basset à St-Cyprien, Pons à Labastide-Marnhac, Marcilhac à Cahors, Barthélémy à Cahors, Bergues à Espère, Delpont, Jean-Baptis-te, à St-Henri, Agard à Espère, Bru à Lamade-leine, Cubaynes à Flaujac. Méd. bronze : Viguié à Labéraudie, Berthoumieux à St-Cyprien, Mercadié à St-Laurent-Lolmie, Larroque à St-Cyprien, Mme Alazard à Larroque-des-Arcs, MM. Palame, Eugène, à Cahors, Rauzières à St-Laurent-Lolmie, Raynaly à Trespoux, Sastres à Cahors, Girma, Jules, à Quercy-le-Montat, Cavanié à Arcambal, Duphénieux à Cajarc, Déjean à Aujols, Cubaynes au Montat, Vincent à Ar-cambal, Mériguel à Labastide-Marnhac Dip. Méd. arg. et 15 fr. : Couderc à Couderc, Iches à Labarre-Cahors, Combarieu à Labéraudie, Mme Coudere à Cahors, Loudes à Bégoux, Alayrae à St-Georges, Blanc à Larroque-des-Arcs, Gaven à Bégoux, Lacroix à St-Henri, Rigal à Bégoux, Bès à Cremps, Rigal, Boulevard Gambetta, à Cahors, Alibert, Place Saint-Laurent, Cahors, Cammas à Cahors, Chansarel à Cahors, Périé à Nadillac, Delpech à Tour-de-Faure, Delpont, Jean, à St-Henri, Rascouailles aux Junies de Cahors, Capoulade, à Aujols, Davant à St-Georges, Ilhert à Trespoux, Mme Fieuzal à Cabessut. Dip. Méd. bronze et 10 fr. : Courdesses à Paithas (Lalhanqua), Coulcillon à Dágonz, Carrigou à Marminiac, Magot à Bégoux, Bourgnoux à Cahors, Fréjaville à Cahors, Feydet à Cahors, Calvet à Laburgade, Terrié à Bégoux, Constans Jean à Flaugnac Dip. Méd. de bronze! MM. Bach à Arcambal, Couderc Eugène à Cabessut, Célarié à Cremps, Simet à Cieurac, Marty, Alexandre, à Lalbenque, Mme Vve Vincens à Cahors, M. Bry, François, à Cabessut. Vins rouges 1922

Dip. Méd. de vermeil : MM. Arriol à Cahors, Périé à Nadillac, Rascouailles à Cahors, Bru à Perie a Nadiliac, Rascoualites à Canois, blu a Lamadeleine, Castelnau à St-Henri, Raynaly à Trespoux, Marty à Lalbenque. Dip. Méd. de bronze: MM. Capoulade à Au-jols, Cères à Cagnac, Combarieu à Labérau-

die, Marconié aux Junies de Cahors, Rigal, boulevard Gambetta, Cahors, Delpont Jean-Baptiste à St-Henri. Vins blanes 1923

Méd. d'arg.: MM. Pons à Labastide-Mar-nhac, Aufrère à Cahors, de Bonnefous de Ca-minel à Monteuq. Méd. de bronze : Mme Vve Vincens à Cahors,

M. Chansarel à Cahors.
Dip. Méd. d'argent: MM. Larroque à St-Cyprien, Iches à Cahors. Dip. Méd. de bronze : MM. Blanc à Larro-

que-des-Arcs, Duphenieux à Cajarc, Périé à Nadillac, Garrigou à Marminiac. Vins blancs 1922 Dip. Méd. de vermeil : MM. Cubaynes à Flaujac, de Bonnefous de Caminel. Dip. Méd. d'argent : M. Courdesses à Lalben-

Dip. Méd. de bronze : MM. Viguié à Labéraudie, Bry à Cabessut, Périé à Nadillac. Vins vieux rouges

Méd. de vermeil : M. Cuberton à Lacapelle-Méd. d'argent : MM. Rougié Théophile à Dura-

vel, Rigal-Peyrot à Douelle, Dulac à Prayssac, le Comte de Valon à Ponteirq, Lafage à Parnac, Mme Maratucch à Lacapelle-Cabanac.

Méd. de bronze: MM. Peindaries à Luzech, Couture à Luzech, Bergougne Gabriel à St-Vin-cent-rive-d'Olt, Bouloumié Amédée à Prayssac, Rigal boulevard Gambetta à Cahors, Alix à Puyl'Evêque, Gaven à Bégoux, Teulet à Cambayrac, Bouloumié Maurice à Parnac. Dip. Méd. d'argent : MM. Dr Aillet à Anglats,

Delteil à Cahors, Dejean à Aujols, Capoulade à Aujols, Magot à Bégoux, Jeauffreau Lucien à Prayssac, Delard à Puy-l'Evêque, Quèbre à Crayssac Crayssac, Brousse Abel à Floressas, Souillac à Dip. Med. de bronze : MM. Rascouailles aux

Junies de Cahors, Durou à Gaudou de Vire, Paldès à Vire, Combarieu à Labéraudie, Pons à cole à de-Marnhac, Jeauffreau, Ingénieur agriclama deleiné pague, Cailleau à Floressas, Bru à Iches à Cahors vies à Calors Simel à Cieurae, Lamadeleinckvéque, Cailleau à Floressas, Bru a Lohes à Cahors, res à Cahors, Simet à Cienra, Lohes à Cahors, Vins à Calleau à Floressas, Miran Josejing à Lagardelle, Rolland Rajade Louis à Bélaye, Luzech, Miran à Caix, Vins blanes von à Nuzéjouls.

Méd. d'argent: MM. See à Caillac, Cères Méd. de bronze: MM. Tehes roulès. Pous à Labastide-Marnhac, de Bonnefous torquinel, Dip. Méd. d'argent: MM. Bouloule Maurice à Parnac, Lugan Adrien à Caillac Talou à St-Pierre-Lafeuille.

Dip. Méd. de bronze: MM. Miran

St-Pierre-Lafeuille.

Dip. Méd. de bronze: MM. Miran
Vins mousseux

Dip. Méd. d'or: M. Couture à Luzech.
Dip. Méd. de vermeil: M. Cères à Cagna
Dip. Méd. d'argent: M. Viguié à Labérau

Dip. Méd. de vermeil: M. Poujade, pharma
ien à Luzech. cien à Luzech.

Nota: Les vins exposés et non consomnés repéser-

par les Jurys ou les dégustateurs, rep. ésen-tant environ 250 litres, ont été versés à l'Hôpl-tal-Hospies, de Colores Les exposants pourront retirer leurs bouteil-les vides à la Maison de l'Agriculture, à Cahors.

Au Théâtre Municipal

La « Journée du vin » s'est en quelque sorte terminée dimanche

soir au Théâtre Municipal de Cahors. En effet, la municipalité avait relenu cette circonstance pour procéder à l'inauguration des importants der a superialis de réparations effecnotre principale scène de

spectacles.

L'excellente tournée Ch. Baret constitua la « pièce de résistance » de la soirée qui connut un plein sucde la comédie du Refuge, fort intécès na en elle-même, fut interpréressantiement par des artistes de pas ses applaudissements.

Des applaudissements, il y en eut

eneore et de chaleureux pour célébrer, cours d'un brillant intermède, Mlle Nielka, une artiste consommée, dont la voix fut particulièrement goûtée, ainsi que notre jeune compatriote M. J. Nouyrit qui sut plaire une fois de plus à un haut de-

Quant à l'orchestre, sous l'habile du maître Barreau, il fut

i son ordinaire parfait. Ajoutons que la soirée avait débulé par un prologue, tout de circonsle par d'une belle venue et non dépourvu de verve. Nous n'hésitons pas le reproduire : nos lecteurs y reconnattront sans doute avec nous une de nos meilleures plumes municipales, encore que l'auteur ait gardé l'ano-

Prologue

Mesdames, Messieurs, Mesdames, Messieurs,

La municipalité de Cahors restitue ce jour,

à la population, son théâtre restauré et rajeun. La maison n'est pas vieille; elle n'a
jeun. La maison n'est pas vieille; elle n'a
jeune l'âge d'un sénateur. Elle fut consunite après 1870, dans l'esprit du second
Empire qui était favorable au développemet des plaisirs.

République en fit un abri occasionnel des plaisirs. La République en id un abri occasionnel, pour les colloques passionnés du peuple et de ceux qui le sollicitent. Ici on a joué des opérettes dont quelques-unes étaient électorles. Ici, le drame « Où Margot a pleuré » euceda aux chansons d'amour que, de siède en siècle, sur des rythmes variés, avec es mots toujours pareils, la voix des té-ors verse au cœur ouvert des jeunes filles. puis, la guerre venue, revenue, les fêtes etles meetings ont fait trêve. Le cinéma est entré dans cette salle avec son art rapide, brusque. Notre théâtre était devenuune halle ux spectacles. Nulle trace ne subsistait des intes élégances du passé. Plus de lambris, us de dorures! Il n'y avait dans ce cadre n'un tableau de rume et d'abandon, l'image décadence citadine qui affligeait notre

orgueil local. Cahors s'est défendu contre l'oubli de ses grandeurs défuntes. Il a mis des fleurs auacieuses au balcon de sa mairie : c'était ut un programme. Des cygnes genevois parent maintenant

Des cygnes genevois part metanche la grâce de son parc mélancolique. Des cou-leurs vives, empruntées aux visions de la côle basque, entuminent le fronton de ses écoles. Ne faut il pas arborer les couleurs

de la vie pour appeler la vie ?
C'est dans la joie naguère qu'on bâtissait, les villes. Comme il s'agit, en quelque manière, de rebâtir la nôtre, l'allégresse est de mise actuelle, et le théâtre d'utilité publique. voici donc votre théâtre en sa nouvelle tollette. Observez ce plafonnier : Il a été donné à la ville il y a vingt ans ; c'est un cadeau qui a attendu vingt ans pour être tilisé... Après tout, le sort commun de ous nos actes est de n'avoir un profit éral qu'après un stage d'indifférence et

réger ce stage, reconnaître sans trop dif er nos mérites respectifs, tirer le meil r parti des uns et des autres pour jouir s bienfaits du présent et de l'espoir d'un cuir plus tendre! Ayant ainsi exprimé le meilleur de nos unals, la parole est à la bonne musique et

ux belles-lettres.

Un dernier mot, à propos de cette représentation.

Il faut espérer que l'organisation et le service d'ordre seront à l'avenir mieux assurés. Tout au long de la représentation des bavards et des perturbateurs troublèrent le specta-

Par ailleurs, un spectateur, nullement qualifié pour cela, fit fermer à clef, de sa propre autorité la porte d'accès du 1er étage. Résultats : plusieurs retardatsires irouvèrent porte close. Mais que serait-il advenu en cas d'accident ou d'incendie? Il sied de tout prévoir. Dans tous les cas, il est inadmissible que le premier venu puisse donner des ordres l'entraver ainsi la bonne organisaion générale.

Nous voulons espérer que le nécessaire sera fait à l'avenir pour empêcher le retour d' « initiatives » qui peuvent être préjudiciables à tous.

Cahors la nuit Cahors va-t-il connaître de nouveau les nuits troublées qu'il connut alors que les

Voici quelques jours, en effet, que des noctambules « s'amusent », — drôle d'amusement — à parcourir les rues et à tirer des coups de revolver.

Mais ce n'est pas tout : les cambrioleurs se mettent de la partie.

C'est ainsi que dans la nuit de dimanche à lundi, le café du Palais National qui eut, une de ces dernières nuits, la glace de sa devanture brisée par une balle de revolver — a reçu la visite de cambrioleurs.

Ceux-ci ont pénétré dans le café, en fracturant le volet de la devanture et en cassant un carreau; puis ils ont forcé le tiroir-caisse et se sont emparés d'une somme d'argent qui s'y trouvait.

Mais la prise fut maigre: il n'y avait qu'une vingtaine de francs dans le tiroir-caisse, M. Pradié, propriétaire du café, ayant la sage précaution de mettre, chaque soir, la recette en lieu sûr. La justice informée a ouvert une en-

L'horloge la plus exacte du monde est en Amérique

Dans le laboratoire de physique de l'école des sciences appliquées, à Cleveland est installée une horloge qui n'a varié que d'une seconde en trois ans.

C'est, croit-on, l'horloge la plus exacte du monde. La température de la pièce où elle se trouve doit être toujours égale.

Le « mounotrier » qui a la charge de soigner, de régler cette horloge ferait bien de venir à Cahors.

Il aurait de quoi s'occuper s'il voulait régler nos horloges comme celle de l'Ecole des sciences appliquées de Cleveland.

Même s'il ne réussissait pas à les régler de façon aussi précise que celle de ladite École, les Cadurciens ne lui en voudraient pas.

Ils se contenteraient de voir leurs horloges ne varier que de quelques minutes, ne pas marquer des heures fantaisistes et ne pas sonner l'heure quand c'est le quart !...

AVENIR CADURCIEN

Dimanche, notre excellente fanfare municipale, l'Avenir Cadurcien a donné de 3 à 4 heures un concert sur les Allées Fénelon.

Une foule nombreuse se pressait autour du kiosque et a vivement apprécié le programme qui a été joué. Nos sympathiques musiciens ont été vivement applaudis.

A l'issue du concert, tambours et clairons ont joué un entraînant dé-

Nos félicitations aux jeunes musiciens et à leur dévoué directeur.

Tombola

La tombola organisée par l'Association des anciennes élèves du lycée. de jeunes filles sera tirée le ieudi 20 décembre, à deux heures de l'aprèsmidi, dans une des salles du lycée.

Agence postale

Une agence postale sera mise en activité à Parnac (Lot), à dater du feuille et son contenu à la ma

Cet établissement secondaire ne desservira que la commune de Parnac.

Numéro d'immatriculation

au Registre du Commerce Nous prions instamment tous les

annonceurs de ne pas manquer de faire figurer et de bien répéter sur toutes les annonces qu'ils nous transmettront leur numéro d'inscription au Registre du Commerce.

Mouvement des vins Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de novembre 1923.

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 13.275 hectol. Quantités de vins soumises au

droit de circulation : 10.735 hectol Stock commercial existant chez les marchands en gros: 6.233 hectol.

Marché du travall

La situation du marché du travail dans le Lot du 3 au 8 décembre 1923, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure: 8 hommes, 1 femme.

Interlocaux: 9 hommes, 4 femmes. En extra: 1 homme, 2 femmes. Demandes d'emploi non satisfaites:

Offres d'emploi non satisfaites :

CHRONIQUE SPORTIVE

Foot-ball Rugby

MATCH DU 16 DÉCEMBRE

par 14 à 0 (un but sur coup franc, 3 essais

dont un transformé).
C'est avec le soleil, enfin que les deux quinze ont franchi les barrières, devant un public assez nombreux. L'équipe visi-

teuse fait une bonne impression, elle est

L'Aviron présente les quinze hommes qui vont, dans les poules de 5, défendre

allure jusqu'au bout par les deux clubs

Cahors tient évidemment à démontrer que

le souffle perdu à Sarlat est retrouvé tout

entier. La partie, toute de jeu ouvert, se

déroule avec des alternatives diverses.

tantôt les Tullistes, tantôt les Cadurciens

envahissent le camp adverse; mais ces

derniers dominent nettement en mêlée et

leurs lignes arrière surclassent celles

des visiteurs. En touches longues les troi-

sièmes lignes Tullistes fournissent an bel

effort et par des percées impressionnantes

mais vite réprimées, soulignent leur réelle

valeur. Les « blanc et bleu » réussissent

En deuxième mi-temps, le jeu devient

encore plus vite, les attaques Cadurcien-

nes sont amorcées à toute allure et trois

essais viennent récompenser les efforts

de notre quinze, qui, tout entier, sans ré-

Avec un bon entraînement, nos équipiers

L'arbitrage fut impartial et sévère, com-

peuvent et doivent faire assez bonne figure

POULE DE 5

Championnat de 2º série (Pyrénées)

les dates fixées pour les rencontres dans

Nous avons reçu du Comité des Pyrénées

Dimanche prochain 23 Décembre, Cahors

va matcher à Graulhet contre la redouta-

Le 30 Décembre, Montréjeau vient à

Cahors et cette rencontre sera un des gros

Le 6 Janvier Cahors défend ses chances à Toulouse contre le club repêché, proba-

Le 13 Janvier enfin un très grand match

à Cahors mettra aux prises notre équipe

avec celle de Mazamet qui comprend un

ancien international Bacquey et un avant de l'équipe de France « l'impressionnant

Arrondissement de Cahors

Limogna

Delfau, âgé de 19 ans, fils de notre

restaurateur, ayant trouvé un porte-

feuille contenant une somme assez

importante et un certificat au nom

de M. Gaillard domicilié à Promilha-

nes, s'empressa de déposer ce porte-

M. Gaillard vint le retirer à 19 heu-

M. Carrère, meunier à Beauregard,

avant trouvé ce même jour, sur la

voie publique, à Limogne, un porte-

feuille contenant une petite somme,

s'est empressé de le déposer à la

Nos félicitations à ces honnêtes

Prayssac

1923 2° adjoint au Maire par application de la loi du 27 juillet 1923.

mairie, où on peut le réclamer,

Probité. - Vendredi dernier, Louis

un splendide but sur coup franc en pre-

Le jeu commence; il sera mené à folle

athlétique et paraît très en souffie.

ses couleurs.

mière mi-temps.

serve, est à féliciter.

dans les poules de 5.

la poule de 5 (2º série).

ble équipe de cette ville

events » de notre saison.

blement le F. C. Toulousain.

me il convient.

Aviron Cadurcien 1 bat C. A Tulliste I

11 hommes, 7 femmes.

Acte de probité. - Mlle Estival Juliette, âgée de 14 ans, s'est présentée au Com-missariat de police où elle a déclaré avoir trouvé sur la voie publique, rue Gambetta, un porteseuille contenant une somme de

Dans la soirée, ce portefeuille a été rendu à son légitime propriétaire qui ne pensait plus le revoir.

Nous adressons toutes nos félicitations à cette jeune fille pour son bel acte de probité. Le propriétaire du portefeuille l'a

chaleureusement remerciée La foire du 15 décembre 1923. - La foire du samedi 15 courant a été très importante, ayant été favorisée par le beau temps, un peu froid, mais sans pluie ni neige;

aussi il s'y est fait beaucoup d'affaires et notamment sur le bétail, car notre foirail été bien garni d'animaux de toute sorte.

Voici les cours pratiqués; Veaux de boucherie, de 4,50 à 4 fr. 75 e kilg.; bœufs d'attelage, de 4.500 à 5.000 . la paire; vaches, 3 800 à 4 000 fr. la paire; veaux d'élevage, de 1.100 à 1.250 fr. suivant grosseur la paire; moutons. de 150 à 200 fr. suivant grosseur et suivis ou non de leurs agneaux; agneaux de lait, de 60 à 70 fr. la paire ; porcs gras, de 300 à 310 fr. les 50 kilg. ; porcelets d'élevage, de 120 à 130 fr. suivant grosseur ; châtaignes, de 30 à 35 fr. l'hectolitre; noix, de 80 à 90 fr. l'hectl.; blé, de 75 à 80 fr. l'hectl.; maïs, de 80 à 85 fr. l'hectl.; avoi-ne, de 30 à 32 fr. l'hectl.

Mercuriale de la volaille : Poules, 7 fr. le kilg.; poulets, 7 fr. 50 le kilg.; canards, 41 fr. le kilg.; lapins, 4 fr. le kilg.; œufs, de 7 à 7 fr. 25 la douzaine; pigeons, 6 fr. la paire; beurre, de 13 à 14 fr. le kilg.; fromage du Cantal, 11 fr. le kilg.; lièvres, de 30 à 35 fr. pièce; perdreaux gris, 6 à 7 fr. et rouges, de 8 à

Une automobile qui fait panache. — M. M. B., boucher à Figeac, rentrait avec sa camionnette lorsque dans la côte de Capdenac il eut une panne qui nécessita d'être remorqué par une autre auto; mais par suite du ralentissement de la voiture remorquant, la corde qui tirait la camionnette de M. B. traîna sur la route, passa au delà de la roue avant et bloqua la

La camionnette fit panache. M. B. s'est fort heureusement tiré de cet accident quoique ayant reçu quelques contusions qui ne mettent pas sa santé en danger. Il en sera quitte pour quelques jours de

Travaux municipaux. - Certains travaux vont être entrepris sous peu à notre Collège Champollion; ils consisteront notamment en la construction d'une fosse aseptique, la réparation des terrasses et l'ouverture d'une large porte sur la rue du Collège.

Contributions Indirectes. - M. Saves. receveur des Contributions indirectes ? Figeac, vient d'être nommé sur place à la hors classe de son grade.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cet avancement bien mérité.

Calaro

Réunion publique. - Lundi a eu lieu à la mairie de Cajarc à 15 h. 30, une réunion de délégues sénatoriaux du Canton à laquelle ont assisté nos trois sénateurs MM. de Monzie, Loubet et Fontanille. M. de Monzie a tenu son auditoire pendant une heure sous le charme de sa parole. Il a exposé l'attitude prise au Sénat par nos trois représentants du Lot, exposé la situation et indiqué après ce que l'on aurait du faire, ce que l'on peut tenter encore pour tirer parti de la situation. Il expose son attitude et celle de ses collègues au Sénat et au Conseil général et après avoir demandé à chaque Maire présent les desiderata de sa commune et indiqué les solutions à donner aux affaires, il a fait appel à l'union de tous les républicains. La séance est levée à 16 h.

AVIS

AU COURS DU JOUR

Viande de Porc GRAS POUR FONDAISON

Elections municipales — M. Mon-teil Pierre a été élu le 16 décembre

LARNAUDIE, 10, rue Blanqui, CAHORS



Arrondissement de Figeac Arrondissement de Gourdon

Weardon

Remerciements de la Société a La Jeunesse Lyrique». — La Société « La Jeunesse Lyrique » adresse ses plus vifs remerciements à toutes les personnes qui par leur présence et leur gracieux concours ont bien voulu contribuer au succès des concerts de samedi et dimanche dernier, marquant ainsi leur bienveillant attachement à cette Société et l'encourageant à pour-suivre la réalisation des œuvres de bienfaisance qui sont son principal objectif.

L'excédent des recettes contribuera l'organisation de la fête de « l'Arbre de Noël » qui aura lieu dimanche 23 courant à 14 h. 30 dans les locaux de l'école publique des garçons pour la plus grande joie des enfants de la commune. Les beaux concerts de la Lyrique. - Les

deux concerts donnés samedi et dimanche dernier qui étaient attendus avec impatience par la population gourdonnaise ont pleinement réussi. La grande salle de la mairie était insuf-

fisante pour contenir le nombreux public avide de ces représentations de gala toujours fort récréatives. Toutes les jeunes filles de la Chorale ont été vraiment surprenantes. On sentait une

préparation sérieuse et beaucoup de bonne volonté. Nous leur adressons, après les nombreux applaudissements reçus, nos remerciements. L'Orchestre symphonique nous fit enten-dre avec un ensemble et un doigté impec-cables de beaux morceaux fort bien rendus

notamment: « Faust » et « Les Mousquetaires au couvent » qui soulevèrent les applaudissements de toute la salle. Ils méritent aussi de bien vives félicitations et d'unanimes remerciements tant pour leur beau talent que pour leur gracieux et précieux concours très goûté de tous. Les deux artistes Toulousains : Mlle

Kerlys et M. Théo firent vraiment sensation et furent bissés de nombreuses fois tant ils plaisaient au public.

M. Filliol comme toujours fut un décorateur émérite. La salle et la scène étaient ravissantes et du meilleur goût.

Nos plus sincères remerciements à la distinguée et si dévouée Mme Davidou, présidente, et à l'aimable Mme Vve Valalié, toujours si attachée à cette œuvre dont elle est un peu la cheville ouvrière, Elles ont montré un talent d'organisatrices vraiment remarquable.

Cette Société méritebien tous les encouragements qu'on lui accorde avec plaisir car on sait qu'elle ne vise que des buts de bienfaisance tout en rompant la monotonie de notre chère cité.

Nécrologie. - Nous avons appris avec un vif regret la mort, survenue samedi, de M. Vèzes, le négociant bien connu de notre ville, ancien notaire à St-Germain.

Les obsèques ont été célébrées lundi matin. Nous adressons à Mme Vèzes et à

sa famille, nos sentiments de sincères condoléances.

Foire. — Notre foire a été imporfante. Tous les marchés étaient bien approvisionnés.

Cours: bœufs gras, 320 fr.; moutons gras, 400 fr.; porcs gras 600 à 615 fr. les 100 kilos; bœufs d'attelage (cours stationnaire) ainsi que les bouvillons; porcelets 150 à 200 fr. pièce; oies grasses non plumées, 5 fr. 25; plumées, 6 fr. et 6 fr. 25; canards gras vivants, 5 fr. 50 le de-

Poules, 2 fr. 75; poulets 3 et 3 fr. 25; dindes, 4 fr. 75; dindons, 4 fr. 25; lapins domestiques, 1 fr. 50, le tout la livre; œufs, 6 fr. la douzaine; foies gras, 28 et 30 fr. le kilo;

truffes, 50 fr. le demi-kilo. Pommes de terre, 25 fr. les 50 kilos; noix, 85 à 90 fr. le sac; cerneaux, 750 fr. les 100 kilos.

Beaucoup de légumes et des fruits à des prix élevés.

La santé de Clemenceau

L'état de santé de M. Georges Clemenceau, victime de l'accident d'auto de la forêt de St-Germain, est aussi satisfaisant que possible, malgré la gêne que lui occasionnent ses blessures à la lèvre. L'ancien Président du Conseil n'a rien perdu de sa bonne humeur.

Etats-Unis et ! llemagne

De Washington: Le gouvernement américain, agissant en parfaite coopéra-tion avec des banquiers des Etats-Unis, prépare les plans d'un grand emprunt de réhabilitation de l'Allemagne, pour le cas où la double enquête des Commissions d'experts, constituées par la Com-mission des Réparations, serait couronnée de succès.

En Italie De Rome : On considère comme imminent le décret de dissolution de la Chambre italienne. L'attitude des différents partis, concernant les élections, est encore incer-

* ... Dans la Ruhr

De Berlin: Suivant une information émanant d'Essen, l'Assemblée des propriétaires des mines de la Ruhr a décidé de diminuer le prix du charbon dans la proportion de 17 0/0 environ.

En Chine

De Londres: Un message de Chine annonce que, à la suite des menaces de l'agitateur Sun Yat Seu, six unités navaes américaines, cinq britanniques, deux françaises, une italienne et une portugaise, sont arrivées dans les eaux de

A la côte

De Boulogne-sur-Mer: Le bateau de pêche *Jacqueline*, appartenant au boxeur Carpentier, s'est jeté à la côte près du Tréport.

SOYEZ PRUDENTS

Soyez prudents et prenez avant les grands froids un fortifiant pour éviter oux, rhumes et bronchites. Parmi les nombreux teniques qui existent, nous signalons l'efficacité de la Quintonine, qui versée dans un litre de vin de table donne un excellent vin fortifiant. La Quintonine yout 2 fo. 75 Pharmacie Orliac à Cahors.

(Reg. Com. nº 34, Châteauroux

Imp. Courslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

TIRAGE 3 JANVIER ON PEUT UN WILLION 15 Francs

rapportant 25 francs d'intérêts, nets de tous impôts, payables 12 fr 50 le 15 Décembre et 12 fr 50 le 15 Juin de chaque année et participant jusqu'en 1995 à 576 tirages (8 tirages par an) avec UN MILLIARD QUATRE CENT QUARANTE

Dès le premier versement, sa devient propriétaire du Titre comme s'il était payé comptant et on a droit aux intérêts de l'obligation et à la totalité du lot gagné. Le paiement des Lots et le remboursement des Titres est garanti par l'Etat. En raison envoyez votre adresse très lisible et complète, accompagnée d'un Mandat-Poste de 15 francs, par obligation demandée, à

l'Office de Crédit des Valeurs à Lots, 49, Rue Laffitte, PARIS Vous paierez le solde en un ou deux ans, à raison de 33 francs par mois (versement minimum) conformément à la loi spéciale du 12 Mars 1900.

HATEZ-VOUS DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE - N'OUBLIEZ PAS CE GRAND TIRAGE R. C. Seine

INVINCIBLE CHARME

loyeux » étaient en garnison dans no-ue ville ?

Daniel LESUEUR

III

Oh! mademoiselle... Ne me dites plus que vous m'aidez, monsieur. C'était peut-être néssaire à l'explication de ce soir. Après ce que vous savez de mon ur, ce serait manquer à cet extrê-

respect que vous professez pour oi, et auquel j'attache beaucoup de je vous assure. Mais mademoiselle, vous n'êtes pas encore la femme de M. Valdret...

Je suis sa fiancée. Pour vous et pour lui, peut-être. Est-ce que cela ne suffit pas?... »

cri de foi et d'indignation fut compagne d'un foudroyant regard, la flamme humide de beaux bleu sombre, en ce moment de noirs dans la clarté pâle de anit. Mle de Ribeyran s'était écarson compagnon.

rançois se troubla, dans le choc de son dépit contre une urde ardeur, qui était faite d'ad-

Feuilleion du « Journal du Lot 13 | dompter cette créature si fière. En | d'un espace rectangulaire, l'éclat même temps, il n'oubliait pas qu'elle appartenait à une famille dont la généalogie était irréprochable, et qu'en l'épousant il effacerait la légère tare exotique et napoléonienne de sa propre lignée! Oh! comme à cette minute il la souhaitait pour femme !... avec une violence qui res-semblait à l'amour, mais qui ressemblait aussi à la haine. Des paroles de rage et de bravade lui montaient au bord des lèvres, tout à la fois avec quelque insensée supplication. Mais il ne les prononça pas. Maître de lui, cherchant à bien jouer son rôle, il ne trouva qu'une phrase assez plate, à laquelle l'inclination lente de sa tête et la vibration savante de sa voix prêtèrent quelque noblesse.

Je souhaite », dit-il « que vous ne vous trompiez pas et que vous soyez heureuse.

Tout près de là, des lueurs rouges palpitèrent entre les arbres. Une cdeur fumeuse de résine se répandit. Et, brusquement, des abois furieux éclatèrent. Puis une fanfare de trom-

- « C'est la curée, » dit Odette. « Nous nous sommes trompés de chemin. Le chenil est par là. Pre-

nons ce sentier, retournons. » Ils firent rapidement quelques pas, longèrent un mur, pénétrèrent par la grille large ouverte. Entre des bâtiments bas, dans une

vaste cour, l'épilogue lugubre de la chasse à courre se passait. De distance en distance, autour

rougeoyant des torches s'ensanglantait encore sur les habits écarlates des valets de chiens qui les portaient. Leurs lueurs détachaient en taches claires les visages des invités, massés vers un angle en un groupe sombre sous les fourrures et les manteaux. Non loin d'eux, en face de la meute hurlante, contenue par les cris et le fouet, se jouait la comédie lamentable de l'agonie du cerf. Sur les entrailles du vaincu, sa dépouille magnifique, sa longue robe fauve et sa tête intacte, couronnée par ses bois de dix-cors, s'étendaient dans un simulacre de vie. Un homme s'approcha, enjamba cette apparence de corps, prit l'extrémité des bois, redressa la belle tête aux admirables yeux d'angoisse, et la balança devant la meute en des mouvements qui figuraient un reste de palpitante exis-

Une clameur d'horrible rage, de bestiale férocité, de gloutonnerie folle, éclata. Les chiens se pressaient, se bousculaient, tas grouillant et forcené, plein de cris et de rouges gueules avides, formidablement soulevé par la faim antique, par l'ivresse du carnage, cette force basse et sinistre, qui, du fond des forêts primitives, a conduit le monde jusqu'aux civilisations raffinées.

Cependant la frénésie de la meute se disciplinait sous l'éducation séculaire. Ces brutes s'élevaient jusqu'à la domination de leur instinct déchaîné. Trois fois le premier piqueux

les laissa bondir jusqu'à la dépouille du cerf. Trois fois, par la puissance de sa voix, les claquements de fouet, l'hypnotisme de l'homme sur la bête, il fit reculer les soixante chiens. Leur élan l'eût renversé, broyé, si la révolte ouverce d'un seul eût précipité la meute sur la proie. Mais, gesticulant, criant, dans le tourbillon de son long fouet, il les tint en respect sous son regard. C'était le triomphe de Cadier. Sa haute stature, dans sa tenue de chasse, son martial et vulgaire visage y prenaient une espèce de grandeur. Et toujours, derrière lui, aux mains

du valet, la pauvre tête du cerf s'agitait, à la fois si noblement morte et si grotesquement vivante. Car ce balancement ridicule, elle ne l'avait pas eu, elle ne l'aurait jamais eu, dans la grâce et la fierté douloureuse de sa véritable agonie. Ah! » dit Odette à M. de

Mauclain, « quelle cruelle coutume ! Je ne puis m'y habituer. Chaque fois, cela me fait mal. Pourquoi ne pas respecter le vaincu? Il ne put répondre. Cadier donnait le signal.

Les soixante chiens se ruèrent. Et le valet, qui soutenait les bois du cerf, n'eut que le temps de courir, de se précipiter dans une écurie toute proche, ouverte exprès, tirant après lui la dépouille, afin de la soustraire aux chiens. Une traînée de sang apparut derrière lui sur les dalles. La moitié de la meute bondit sur ses talons, se heurta contre une porte re-

rait les entrailles, les répugnants débris tout à coup mis à découvert. Les aboiements s'étaient tus; un bruit de mâchoires claquantes et de grognements hargneux succéda. Des chiens qui n'avaient pas eu leur part couraient çà et là, se plaignaient, léchaient le sang sur les pavés. M. de Ribeyran se tenait à côté de

son général de brigade. Ce grand chef n'avait pas suivi toute la chasse, mais, par une chance heureuse, était arrivé dans sa voiture précisément pour l'hallali. « Mon général, » dit le mar-

queux de vous offrir le pied. Cadier l'apportait, saluant militairement. Les trompes sonnèrent les honneurs. Le général mania curieusement le pied, dont la section se dissimulait

quis, « vous permettrez à mon pi-

sous des lanières de la peau velue adroitement tressées. — « Mais », dit-il, « ceci reviendrait plutôt à une dame.

Eh bien! mon genéral, vous le présenterez de ma part, avec mon profond respect, à madame la générale. J'y joindrai la tête, et je ferai monter le tout, avec la date. »

Le général remercia. Les adieux commencèrent. Car les invités présents ne rentraient pas au château. Ceux qui passaient la nuit à Ribeyran étaient restés dans les salons avec la marquise Pauline. Des breaks attendaient les autres près du chenil pour les transporter à Etam-

fermée en hâte. L'autre moitié dévo- | pes. Les jeunes officiers partirent à cheval. Quelques voisins de campagne s'en retournèrent dans leurs propres voitures.

(A suivre)

Anderson au Palais des Fêtes Nous rappelons que c'est jeudi soir, à

8 h. 3/4, que le plus extraordinaire magicien du siècle, le charmeur ANDERSON, ex-opérateur du théâtre Robert-Houdin et du Music Cafain denners au Paleis rice du Musée Grévin, donnera au Palais des Fêtes, sa représentation sensationnelle avec « Les Secrets des Mille et Une Nuits», pièce magique en 2 parties et 16 tableaux et les « Illusions Mystérieuses » créées par ANDERSON Apparitions et disparitions instantanées. Toute la presse parisienne fait les plus grands éloges de ce célèbre prestidigitateur M. ANDERSON prévient le public que, dans cette soirée de famille, il n'y a ni magnétisme, ni spiritisme, ni voyante.

ON DEMANDE Un garçon boulanger

S'adresser : Boulangerie SÉVAL Rue Nationale, CAHORS

Torpedo 40 HP, 4 places

Bon état de marche 6.000 fr. S'adresser à Mme Pouget

5, rue Larroumet Les 23, 24 ou 25 Déc.

Bourse de Paris Cours comparatifs de la Semaine |Cours du | Cours du | 8 déc. | 15 déc. Fonds d'Etat 3 1/2 0/0 83 95 82 50 3 1/2 0/0 70 65 5 0/0 58 45 4 0/0 1917 58 65 4 0/0 1918..... 5 0/0 1920..... Crédit National 1921. 498 » 496 50 Bons Déc. 6 0/0 1922. 478 » 476 » Bons Déc. 60/0 nouv. 497 Midi 2 1/2 0/0...... 269 » 264 Bons Déc. 6 0/0 1923. 489 50 489 75 Bons du Trésor 6 0/0 » » 487 » B. du Tr. 6 0/0 1922... 489 » 487 75 B. du Tr. 6 0/0 1923... 479 50 479 50 Crédit Foncier Nord30/0Louv.(S.B.) 302 50 306 15 . 12 50 Nord 2 1/2 0/0 (S. C.). 329 » 302 Orléans 6 0/0 1921.. 398 1921 non lib. Ouest 3 0/0 nouveau. 285 285 1922lib. 487 — 1922 non lib. 487 » 487 » Foncières 1879 3 0/0. 463 » 464 » — 1883 3 0/0. 260 » 260 » — 1885 2,60 0/0. 272 » 267 » — 1895 2,60 0/0. 281 » 278 » — 1903 3 0/0. 300 25 304 » — 1909 3 0/0. 160 » 157 » — 1913 3 1/2 0/0. 302 » 301 » — 1913 4 0/0. 385 » 386 » — 1917 5 1/2 0/0 257 25 256 » 1922 non lib. 487 12 50 Ouest 2 1/2 0/0..... 274 » 262 Bibliographie L'OPINION Revue de la Semaine illustrée Ville de Paris Paraissant tous les Vendredis

1921 lib..... Decennal 1922.....

Valeurs étrangères

Japon 4 0/0 1905..... 295 » 301 50 Japon 4 0/0 1910..... 223 50 222 50 Bresil 5 0/0 1909..... 494 » 500 »

.

8 59 9 7

17 57 »

St-Cirg-Madelon....

Payrignac (arr.)

GOURDON.....

Sommaire du Nº 27 (Nouvelle série) Editorial: Un peu de modestie, ô nommes de gauche! — Ce qu'on dit : Quelques traits de Barrès. — L'interrupteur patenté. - Pacifistes. - Le voie familial. - Les surprises de M. Maunoury. - Le Jugement du gen-1905 2 3/4 0/0. 353 50 351 3 1910 2 3/4 0/0. 218 3 216 3 1910 3 0/0. 228 3 227 50 1912 3 0/0. 200 3 195 75 1919 lib. 377 75 375 3 1921 lib. 490 3 493 3 Decennal 1922. 489 3 489 50 darme. - Le président Henry Bergson. - La peau de l'ours. - La presse en Chine, etc... - Affaires intérieures: Trygée: La situation politique et électorale : Périgord et Quercy. -L. Marcellin: Comment la Constitution a été faussée. - X. Y. Z.: Derrière la scène parlementaire, impressions d'un acteur. - Pierre Villette : Le Parlement. — Le politique dans les départements, etc... — Affaires exté-rieures: Jacques Chastenet: Après le verdict. L'italie et Tanger. — Affaires économiques : Lucien Romier : Le protectionnisme cause de la vie chère? — Littérature : André Thérive : « Rabevel ». — Enquêtes : Antoine Delécraz: Enquête sur la chasse (II). — Vie sportive. — Bourse.

REVUE DE L'ENFANCE

Sommaire du nº de novembre 1923

Editorial: Natalité et santé.

Pages Médicales :

Comment élever les tout-petits, (suite), par M. le Dr Rabasse, médecin-inspecteur des écoles de Paris.

Pages Sociales:

Pour faire de bonnes maîtresses de maison, par Mlle J. Michaeli, pro-fesseur de la ville de Paris. La formation des infirmières en Chi-

ne, par Anna C. Jamme. Un document sur les taudis de Paris photographie communiquée par « l'Aide Sociale » du XX e arrondisse-

Pages de la Vie Scolaire :

Le mobilier scolaire, par le Dr L. Dufestel, médecin-inspecteur des écoles de Paris. Les Coopératives scolaires donnent

une fête, par M. Profit, inspecteur primaire. Coins d'hygiène et de puériculture, par Miss Evelyn Walker, directrice d'assistance et d'hygiène.

Pages Sportives:

Des enfants heureux, communiqué par la Ligue des « Croix-Rouges » Culture physique, par une Abonnée de la « Revue de l'Enfance ».

Pages de la Famille :

Des ennemis de l'enfant : les Puces, par Mme la Doctoresse Houdré, médecin-chef du Sanatorium de

Kerpape. Une belle histoire pour les enfants. L'Art et l'enfant. Les péchés des parents.

Nos petits parlent. Parmi Livres et Revues :

Instructions aux mères pour allaiter leurs enfants, par le Dr G. Variot. Le petit Manuel des mères, par la Doctoresse Champeandal, de Genè-

Documents et Nouvelles :

Association des travailleuses socia-

Camp national et Congrès de la fédération française des « Eclaireuses ». 40 0/0 des enfants ont une vue anor-

Œuvre générale de l'Enfance :

Abonnement annuel. 10 fr. Prix du N° 1 fr. 37, rue Boissy-d'Anglas, PARIS (8º)

LA NATURE

Le 25 décembre, on fêtera le centenaire de la naissance de J.-H. Fabre, l'admirable observateur de Sérignan. M. le Dr G.-V. Legros, qui fut son ami, rappelle sa vie si simple et si pleine et ses chefs-d'œuvre : les Souvenirs entomolgiques.

Les navigateurs se plaignent depuis lengtemps du manque de coordination des renseignements relatifs aux

mers. Aussi le Bureau hydrographique international vient-il de proposer une nouvelle délimitation des océans et des mers, dont on trouvera la carte et les données dans ce numéro de La

Nature. Malgré la grande liberté des chro-nométreurs officiels des épreuves sportives: courses à pied, de chevaux, de bicyclettes, d'automobiles, d'avions, etc., on cherche depuis quelque temps à les remplacer par des dispositifs automatiques, dont beaucoup sont ingénieux. Les nouveaux appareils imaginés, réalisés et en cours d'essai, sont tous dècrits dans La Na-

Le problème du traitement des matières de vidange est un des plus difficiles de l'hygiène publique. Une nouvelle solution proposée par M. Mallet consiste à les traiter en vase clos par la chaleur pour en récupérer des engrais agricoles, sans dégager de mauvaises odeurs ni danger pour la santé publique. Les résultats obte-nus par la ville d'Algers sont exposés dans ce même numéro qui finit par la présentation d'intéressantes photographies du récent typhon d'Hong-

Le supplément, toujours très documenté, renseigne sur un nouvel hydroglisseur, la consommation d'électricité des divers appareils ménagers, la chasse et la pêche en décembre, les nouvelles de T. S. F., les appareils récemment construits, la vie économique du Japon, des recettes utiles, les questions techniques posées par les abonnés, les derniers livres scientifiques parus.

LA NATURE. - Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120. Boulevard Saint-Germain, Paris.

Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi

Mise en marche du train rapide de luxe « Pyrénées-Côte d'Argent »

A l'occasion des Fêtes de Noël 1923 et du Jour de l'An 1924. les Compagnies d'Orléans et du Midi mettront en circulation le train rapide de luxe « Pyrénées-Côte d'Argent » entre Paris, Hendaye, Biarritz et Tarbes.

Premier départ de Paris Ie vendredi 21 décembre (nuit du 21 au 22).

Dernier départ de Paris le mercredi 2 janvier (nuit du 2 au 3). Premier départ d'Hendaye, Biar-ritz et Tarbes, le samedi 22 décem-

Dernier départ d'Hendaye, Biarritz et Tarbes, le jeudi 3 janvier. Wagons-lits entre Paris et Biarritz, Paris et Irun, Paris et Tarbes.

FETES DE NOEL 1923 ET DU JOUR DE L'AN 1924

Rétablissement des trains Rapides de nuit Paris Toulouse, Narbonne, Perpignan, Villefranche-Vernet-les-

r Cahors

EXP. EXP.

19 43 | 20 23 20 33 21 13

21 37 22 21

21 41

21 39

22 25

23 11

Bains (Font-Romeu), Luchon (Superbagnères).

Départ de Paris-Quai d'Orsay 18 h. 50 du 19 décembre au 20 jan-

Arrivée à Paris-Quai d'Orsay 10 h. 50 du 21 décembre au 22 jan-

Voitures directes 1re et 2e cl. Paris-Villefranche-Vernet-les-Bains (Font-Romeu) et Paris-Luchon (Superba-

Wagons-Lits entre Paris et Villefranche-Vernet-les-Bains (Font-Romeu) et entre Paris et Luchon (Superbagnères).

Wagons-Restaurant Paris-Vierzon

et Toulouse-Villefranche-Vernet-les. Bains. ALLER: du 19 décembre au 20

janvier. Départ de Paris-Quai d'Orsay 18 h. 50. — Arrivée à Villefranche-Vernet-les-Bains à 10 n. 17, à Font-Romeu à 11 h. 56, à Luchon (Super-

RETOUR: du 20 décembre au 21

Départ de Luchon (Superhagnères) à 20 h., de Font-Romeu à 17 h. 21, de Villefranche - Vernet - les - Bains à 18 h. 54. Arrivée à Paris-Quai d'Or. say à 10 h. 50.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DELICATES Malades, Grippés et Convalescents

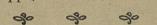
LYMPHATISME: Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion

purulente des yeux et des oreilles. MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante. Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses. Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. - CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.



La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL Ancien Externe des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes

dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. » Regis. Com. Cahors, Nº 32.

Prix du flacon: 10 francs. — Grandeur unique.

SERVICE D'HIVER (1923-24)

OMNIB. OMNIB. OMNIB. EXP. MINTE EXP. EXP. OMNIB. PARIS (Orsay) dép. " 22 6 " 9 50 " 19 50 21 15 " " " " " " " " "	TOULOUSE d.	OMNIB. OMNIB. EXP. OMNIB. 4".2", 3" cl. 4", 2", 3" cl. 4", 3", 3" cl. 4", 3", 3" cl. 4", 3", 3", 4", 4", 4", 4", 4", 4", 4", 4", 4", 4
St-Danis-nres-Martel et Auriliac	t-Denis-près-Martel	Toulouse à Capdenac
St-Denis-près-Martel. 5 33 14 22 17 15	6 50 10 57	TOULOUSE. dép. " " CAPDENAC . { a. 1 24 6 54 10
Bétaille (arrêt) 5 47 " 14 35 17 28 " Cazoulès " "	8 45 12 39 19 15 21 19	FIGEAC 1 54 7 10 10
Puybrun	10 55 13 32 19 28 15 45	Le Pournel » 7 29

St-Cirq-Madelon.....

Grolejac

6 50 7 2

16 35

16 44

are so than a near chief canons of monatoring no annual section in								
	Le Buisson à St-Denis-près-Martel							
St-Denis-près-Martel et Aurillac	Le Buisson. dép. » 6 50 10 57 » 19							
St-Denis-près-Martel. 5 33	Sarlat							
Vayrac	Cazoulès » 8 45 12 39 19 15 21 19							
Puybrun 5 56 » 14 44 17 37 »	Souillac 7 51 10 55 13 32 19 28 15 45							
Port-de-Gagnac 6 22 » 15 7 18 1 »	5041146111111111111111111111111111111111							
Laval-de-Cčre 6 34	700							
Siran (arrêt)	San							
La Roquebrou 7 33 » 16 13 19 11 » AURILLAC arrivée. 8 15 » 16 55 19 57 »	Martel 8 20 11 56 14 2 3 3 3 16 14							
	D-Dellis p. M. al. 0 01 12 0 12 12							
Aurillac à St-Denis-près-Martel	St-Denis-près-Martel au Buisson							
AURILLAC départ. 5 39 9 54 » 17 14 »	St-Denis-pM. d. » 6 15 9 11 12 41 17 35							
La Roquebrou 6 24 10 35 » 17 58 »	Martel » 6 30 9 26 12 56 18 9							
Lamativie 6 58 11 5 » 18 32 »	Baladou . Arrêt. » 6 37 9 33 13 02 18 20							
Laval-de-Cère 7 18 11 21 » 18 51 »	Le Pigeon » 6 43 9 39 13 07 18 35							
Bretenoux-Biars 7 42 11 40 » 19 17 »	Sovilles 7 5 9 49 13 17 19 49							
Puybrun	Cazoulès » 7 15 13 39 » 20							
Bétaille (arrêt) 7 58 11 55 » 19 34 » Vayrac 8 8 12 2 » 19 43 »								
St-Denis-près-Martel. 8 15 12 10 » 19 50 »								
particular and the second seco	Le Buisson. ar. 5 59							
De Sarlat à Gourdon	De Gourdon à Sarlat							
SARLAT	GOURDON							
Carsac 8 45 17 38 »	Payrignac (arr.) 6 30 16 23 »							

4 9 5 8 5 52 » » pide" ne can et Bri	10 20 15 21 10 37 15 37 11 4 16 22 11 32 16 55) prennent les voyageurs ove le samedi; 2° entre M	13 11 	19 20 20 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30	ns détern	3 40 8 42 8 54 ninées: c	9 9 2	6 6 8 0 .)))))))))))) cateurs.	P C L P C M F C
	Toulor	se à C	apden	ac, B	rive	et Par	is	de le l	
19	TOULOUSE. dé	p. »))))	6 6	»	12 37	117 40	
20 19	CAPDENAC.	ā. »))))	10 25		17 51	1	C
21 19	FIGEAC	d. 1 24 1 54	6 54 7 10	10 23 10 35	10 48 11 4	The state of the s			C
	Le Pournel		7 29))	11 23			The second second	A
15 45	Assier		7 41))	11 35		19 15	22 42	15
16 »	Flaujac (halte).		7 50))	11 44	120			Ilic
16 5	Gramat))	11 59 12 9	15 43 16 2			S
	Rocamadour Montvalent))	12 23		19 49	THE RESERVE OF THE PARTY OF	1 5
16 14	St-Denis-p (ar		0 01))		16 36			110
16 25	Martel de	p. 5 4	8 57))	12 39		20 2		11
	Quatre-Routes.	5 17))	12 49		20 3	3 »	۱
	Turenne))	13 1			The same of the sa	I
17 35	BRIVE a		9 43))	13 23 22 7		21 5 30 5 30 S	0 0 10 9 20	1
	I FANIO (UISAV) a	(1.)	110 00	1 11	44 1	1)	0 0	1 0 201	11

	PARIS (Orsay) ar.))	18	581))	22	71))	5 30	9
	Paris à :	Bri	ve,	C	ap	dei	ac	et	T	oul	ous	se	
	PARIS (Orsay) d.	19	25	21	15	22	6		31		50	>>))
	Brive dép.	4	12	8	10	12	36	15	59	18	56))))
5	Turenne	4	36	8	35	13	3	16	24	19	35))))
	Ouatre-Routes	4	45	8	46	13	15	16	33	19	49))))
	St-Denis-p (arr.	4	54	8	55	13	23	16	42	20	1))))
	Martel dép.	5))	9	5	13	36	16	50	20	20))))
	Montvalent		>>		18	13	50	17	3	20	43))))
	Rocamadour	5	. 29	9	38	14	11	17	22	21	16))))
-	Gramat		43		53	14	28	17	35	21	39))))
	Flaujac (halte)))		6	14	43	17	48	1))))))
	Assier	6	4								43))))
	Le Pournel	-53))				8))))))
	FIGEAC	6	30	10	51	15	31	18	29	23	23))))
		6	41	11	2	15	43	18	40	23	37))))
	CAPDENAC ar.	6	55	11	30	16	8	18	50))	.))))
	TOULOUSE))))	>>
46			-	-	- Control of	Marina	PHILADON	CV2//WA	20020000	CADALAN CO	PAGE P	OF EAST OF STREET	and the state of

Pradines	6	31	15	14	18	23			
Mercuès	6	40	15	24	18	32			
Douelle (Arrêt)	6	44	15	28	18	36			
Parnac	6	51	15	37	18	44			
Luzech	6	57	15	44	18	52			
Castelfranc	7	10	16		19	-5			
Prayssac (Arret)	7	13	16	4	19	8			
Puy-l'Evèque	7	22	16	13	19	17			
Duravel	7	29	16	21	19	25			
Soturac-Touzac	7	37	16	29	19	33			
Fumel	7	48	16	42	19	44			
LIBOS	7	53	16	48	19	49			
		00		10		1			
DeLib	OS	3 8)a	ho) I'S	*		
LIBOS.:. dép	9	11	17	51	20	34	630		
Fumel	9	18	17	58	20	41	83%		
Soturac-Touzac	9	29	18	9	20	52	1933		
Duravel	9	36	18	16	20	59			
Puy-l'Evêque	9	44	18	24	21	6	1276		
Prayssac (Arrêt)	9	52	18	32	21	14			
Castelfranc	9	58	18	38	21	20			
Luzech	10	10	18	51	21	32	239		
Parnac	10	18	18	59	21	44	1		
Douelle (Arrêt)	10	23	19	4	21	49	1		
Mercues	10	29	19	10	21	55	198		
Pradines	10	37	19	18))	1		
CAHORS	10	44	19	25	22	8	1000		
SERVICE AND A SERVICE AND A SERVICE AND ASSESSMENT OF THE PARTY OF THE	138	-88-	565	100000	2312	1000			
- n-			~			-	BO		
De Caho	rs	a	9	EL I	DER	T.	ne.		
							118 300		

De Cahors à Libos

CAHORS...... 6 24 | 15 6 | 18 15 |

CAHORS	1	De Caho	rs	à	C:	ar	d	en	REL	9
CAHORS 8 15 12 10 16 14 19 01 Cabessut 8 24 12 21 16 25 19 12 Arcambal 8 33 12 36 16 35 19 21 Vers 8 41 12 49 16 43 19 21 Saint-Géry 8 48 13 12 16 48 19 27 Conduché 8 59 13 42 17 6 19 40 Saint-Cirq-la-Popie 9 5 13 52 17 6 19 46 St-Martin-Labouval 9 12 14 19 17 14 19 58 Calvignae 9 18 14 29 17 21 20 05 Cajarc 9 31 15 13 17 34 20 17									(1)
Cabessut. 8 24 12 21 16 25 19 12 Arcambal. 8 33 12 36 16 35 19 21 Vers. 8 41 12 49 16 43 19 27 Saint-Géry. 8 48 13 12 16 48 19 27 Conduché. 8 59 13 42 17 6 19 40 Saint-Cirq-la-Popie. 9 5 13 52 17 6 19 46 St-Martin-Labouval. 9 12 14 19 17 14 19 58 Calvignac. 9 18 14 29 17 21 20 05 Cajarc. 9 31 15 13 17 34 20 17 Montbrun. 9 40 15 29 17 44 20 27 Montbrun. 9 48 15 50 17 53 <t< th=""><th></th><th>CAHORS</th><th>8</th><th>15</th><th>12</th><th>10 </th><th>300000000000000000000000000000000000000</th><th>(A) (B) (SEV.)</th><th>00000</th><th></th></t<>		CAHORS	8	15	12	10	300000000000000000000000000000000000000	(A) (B) (SEV.)	00000	
Arcambal. 8 33 12 36 16 33 19 21 Vers. 8 41 12 49 16 43 19 27 Saint-Géry. 8 48 13 12 16 48 19 27 Conduché. 8 59 13 42 17 Saint-Cirq-la-Popie. 9 5 13 52 17 6 19 46 St-Martin-Labouval. 9 12 14 19 17 14 19 58 Calvignae. 9 18 14 29 17 21 20 05 Cajarc. 9 31 15 13 17 34 20 17 Montbrun. 9 40 15 29 17 44 20 27 Montbrun. 9 48 15 50 17 53 20 36 Toirae. 9 48 15 50 17 53 20 48 Lamadéleine 9 59 16 20 18 5 20 48 CAPDENAC. 10 10 16 38 18 17 21 (1) A lieu les jours de foire à Cahors: les 3 janv., 3 août, 3 nov.; le 1st des autres mois, ainsi que le samedi après le 10 de chaque mois.	I	Cabessut	8	24	12	21		THE RESERVE	The Contract of	1000
Vers. 8 41 12 49 16 43 19 27 Saint-Géry. 8 48 13 12 16 48 19 40 Conduché. 8 59 13 42 17 6 19 46 Saint-Cirq-la-Popie. 9 5 13 52 17 6 19 46 St-Martin-Labouval. 9 12 14 19 17 14 19 58 Calvignac. 9 18 14 29 17 21 20 05 Cajarc. 9 31 15 13 17 34 20 17 Montbrun. 9 40 15 29 17 44 20 27 Montbrun. 9 48 15 50 17 53 20 36 Toirac. 9 59 16 20 18 5 20 48 Lamadéleine. 9 59 16 20 18 5 20 48 CAPDENAC. 10 10 16 38 18 17 21 (1) A lieu les jours de foire à Cahors: les 3 janv., 3 août, 3 nov.; le 1st des autres mois, ainsi que le samedi après le 10 de chaque mois.	1	Arcambal	8	33	12	36			100000000000000000000000000000000000000	
Saint-Géry. 8 48 13 12 16 48 19 40 Conduché. 8 59 13 42 17 6 19 46 Saint-Cirq-la-Popie. 9 5 13 52 17 6 19 46 St-Martin-Labouval. 9 12 14 19 17 14 19 58 Calvignac. 9 18 14 29 17 21 20 05 Cajarc. 9 31 15 13 17 34 20 17 Montbrun. 9 40 15 29 17 44 20 27 Montbrun. 9 48 15 50 17 53 20 36 Lamadéleine. 9 59 16 20 18 5 20 48 CAPDENAC. 10 10 16 38 18 17 21 (1) A lieu les jours de foire à Cahors: les 3 janv., 3 août, 1e 10 10 10 10 10 <th></th> <th>Vers</th> <th>8</th> <th>41</th> <th>12</th> <th>49</th> <th>-</th> <th>Part of the last</th> <th>The Party of the P</th> <th>10000</th>		Vers	8	41	12	49	-	Part of the last	The Party of the P	10000
Conduché. 8 59 13 42 17 6 19 46 Saint-Cirq-la-Popie. 9 5 13 52 17 6 19 58 St-Martin-Labouval. 9 12 14 19 17 14 19 58 Calvignac. 9 18 14 29 17 21 20 05 Cajarc. 9 31 15 13 17 34 20 17 Montbrun. 9 40 15 29 17 44 20 27 Montbrun. 9 48 15 50 17 53 20 36 Toirac. 9 48 15 50 17 53 20 48 Lamadéleine 9 59 16 20 18 5 21 (1) A lieu les jours de foire à Cahors : les 3 janv., 3 août, 3 nov.; le 1st des autres mois, ainsi que le samedi après le 10 de chaque mois. 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 <		Saint-Géry	8	48	13	12		48	100000	
Saint-Cirq-la-Popie. 9	1	Conduché	8	59	13		Water Contract	0	120 201	NAME OF TAXABLE PARTY.
St-Martin-Labouval. 9 12 14 19 17 14 20 05 Calvignac. 9 18 14 29 17 21 20 17 Cajarc. 9 31 15 13 17 34 20 27 Montbrun. 9 40 15 29 17 44 20 27 Toirac. 9 48 15 50 17 53 20 36 Lamadéleine. 9 59 16 20 18 5 20 36 CAPDENAC. 10 10 16 38 18 17 21 (1) A lieu les jours de foire à Cahors: les 3 janv., 3 août, 18 3 nov.; le 1er des autres mois, ainsi que le samedi après le 10 de chaque mois.	1	Saint-Cirq-la-Popie	9	5	13	52	11-11-11-11		100 months	58
Calvignae. 9 18 14 29 17 21 20 17 Cajarc. 9 31 15 13 17 34 20 27 Montbrun. 9 40 15 29 17 44 20 27 Toirae. 9 48 15 50 17 53 20 36 Lamadéleine. 9 59 16 20 18 5 20 48 CAPDENAC. 10 10 16 38 18 17 21 (1) A lieu les jours de foire à Cahors: les 3 janv., 3 août, 12 in 10 de chaque mois.	1	St-Martin-Labouval.	9	12	14	19	The state of the s		1000	
Cajarc		Calvignac	9	18	14			ALC: UNDER STREET	THE RESIDENCE	17
Montbrun.	1	Cajarc	9	31	15	No. of the last	10000000		TO SECURE	27
Toirac		Montbrun	9	40	15	29	The state of the s	William Parkets	1000000	36
Lamadéleine		Toirac	9	48	15	50	100000	100000000000000000000000000000000000000	STATE OF THE PARTY OF	48
(1) A lieu les jours de foire à Cahors: les 3 janv., 3 août, 3 nov.; le 1er des autres mois, ainsi que le samedi après le 10 de chaque mois.		Lamadeleine	9	59	16	20	1 march		CONTROL OF	
(1) A lieu les jours de foire à Cahors: les 3 janv., 3 aout, 3 nov.; le 1er des autres mois, ainsi que le samedi après le 10 de chaque mois.		CAPDENAC.	10	10	16				35.5	
chaque mois.			2- 6		Coh	one .	les 3	janv	., 3 a	out,
chaque mois.		3 nov. le 1er des autres r	mois	ains	i que	le sa	medi	après	s le l	0 40
- a cohors		chaque mois.	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,							
	-	The Classes		-	0	- 6	30	h	Or	9

Graque mors.	. 1 200
De Capdena	ic à Canois
CAPDENAC. 7 20 Lamadeleine 7 32 Toirac 7 43 Montbrun 7 51 Cajarc 8 2 Calvignac 8 12 St-Martin-Labouval 8 19 Saint-Cirq-la-Popie 8 27 Conduché 8 33 Saint-Géry 8 47 Vers 8 52 Arcambal 9 » Cabessut 9 10	11 10 18 55 11 26 19 7 11 43 19 18 11 56 19 26 12 39 19 40 12 55 19 50 13 19 19 57 13 31 20 5 13 56 20 11 14 26 20 24 14 43 20 29 15 28 20 37 15 43 20 48 15 43 20 48 15 43 20 48 15 43 20 56
CAHORS 9 18	1 15 53 20